

enssib

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques.

Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire :
gestion de projet.

La formation des usagers à la Bibliothèque universitaire Evry Val – d'Essonne : définition d'une politique de développement et modalités de mise en œuvre.

Olivier MORVAN

2000

Sous la direction de Florence Muet,
Maître de conférence associé à l'enssib,
tuteur pédagogique.

Conseiller professionnel :

Karin Moëllon

(BU de Paris 8)

Correspondant d'établissement :

Michèle Marsol

(BUEVE)

Remerciements

A Michèle Marsol (BUEVE), Karin Moëllon (BU de Paris 8) et Florence Muet (enssib), qui ont encadré ce travail,

A Danielle Bretelles-Desmazières (CNAM, Paris) et Claire Panijel (URFIST, Paris) pour leur conseils bienveillants,

A Philippe Fabre (Grand Format), pour son approche constructive.

Olivier Morvan, La formation des usagers à la bibliothèque de l'université Evry Val d'Essonne : définition d'une politique de développement et modalités de mise en œuvre [Projet Professionnel Personnalisé], Villeurbanne : enssib, 2000, 53 p.

Résumé.

Une université jeune et pluridisciplinaire, une bibliothèque où « tout reste à faire » : tel est le contexte dans lequel développer une politique de formation. La formation des usagers en BU s'inscrit dans l'ensemble plus vaste d'enseignement de la méthodologie, compétence essentielle que doivent acquérir les étudiants pour réussir leurs études. A Evry, s'il est important de formaliser et de développer la formation des usagers, il est nécessaire d'envisager la place que pourrait prendre la BU dans le développement d'un enseignement transversal de Méthodologie du travail universitaire.

Sommaire.

INTRODUCTION	5	
LES ENJEUX DE LA FORMATION À L'INFORMATION.	7	
1. Mise en perspective	7	
1.1. Des grandes écoles aux universités	7	
1.2. Formation documentaire et formation des usagers.....	11	
2. les enjeux pédagogiques	13	
2.1. - une meilleure intégration dans l'environnement de travail universitaire		13
2.2. - l'acquisition de l'autonomie dans l'accès à l'information	15	
2.3. - une meilleure préparation à la vie professionnelle.	16	
3. Les enjeux pour la BU d'Evry.	17	
3.1. Maximiser l'accès aux ressources.	17	
3.2. Valoriser l'ensemble des services.	18	
3.3. Attirer nos « publics de référence ».	18	
3.4. Une meilleure intégration dans l'université.....	18	
LES FORMATIONS EN BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES : MODALITÉS ET TENDANCES.	19	
1. Modalités	19	
1.1. Objectifs.	19	
1.2. Les contenus.....	21	
1.3. Les équipes :	22	
1.4. Les modalités de validation des acquis.	23	
1.5. Déroulement	23	
1.6. Problèmes rencontrés	24	
2. Paris 8 : une approche globale de la formation.	25	
2.1. Description	25	
2.2. Orientations actuelles et communication.....	27	
3. Tendances en formation	31	
3.1. Les facteurs de réussite.	31	
3.1.1. une formation efficace implique l'élaboration d'outils nouveaux.		31
3.1.2. la nécessité d'actions de partenariats.	32	
3.2. Paris 3 : « une expérience de collaboration institutionnalisée entre Composantes ».		33
LE CONTEXTE D'EVRY : ENVIRONNEMENT ET PUBLICS.	35	
1. L'université. L'UEVE : une Université dans la ville.	36	
1.1. - une université pluridisciplinaire	37	
1.2. - deux axes de développement : recherche et formation continue	39	
2. les publics	40	
2.1. - caractérisation	41	
2.2. Les publics concernés : besoins et pratique de l'information.	42	

3. La Bibliothèque universitaire	49
3.1. Une BU en redéfinition	49
3.2. Les ressources de la BU	50
3.3. La NBU	52
3.4. L'existant en matière de formation.	52
AXES POUR UNE POLITIQUE DE FORMATION À LA BUEVE.....	54
1. La formation des usagers à la BU	56
1.1. Objectifs pédagogiques	56
1.2. Types de formations proposées.....	57
1.3. Les conditions de mise en place.	65
1.3.1. Prévoir l'évaluation et le suivi des actions de formation.	65
1.3.2. Développer l'information.....	67
1.3.3. Créer une équipe de formation.....	70
1.3.4. Planning	74
1.3.5. Budget	74
1.4. l'intégration aux cursus de la formation documentaire.....	75
1.4.1. Objectifs généraux.....	75
1.4.2. Création d'un groupe projet.....	76
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE	77
ANNEXES	82

Introduction

En milieu universitaire, la formation à l'usage de l'information suscite de multiples attentes : on vante son action contre l'échec des étudiants, notamment dans les 1ers cycles ; au-delà de la simple acquisition de techniques, la formation à l'information est envisagée comme un véritable travail sur soi, qui doit amener l'étudiant à construire sa propre démarche de recherche. On insiste également sur son caractère incontournable dans la « nouvelle économie de l'information » ; à terme, c'est peut être la manière d'enseigner elle-même qui doit être repensée. La formation à l'information, considérée comme un accompagnement utile ou nécessaire, deviendra-t-elle bientôt le véritable cœur de l'enseignement ? En un sens, la formation à l'information marque la supériorité de la méthode sur les contenus.

Ce changement en cours concerne l'ensemble des acteurs de l'université, au premier plan duquel se situe la Bibliothèque universitaire. Le directeur de la BU et son adjointe en sont convaincus, et ils ont accepté que ce projet professionnel soit consacré à l'étude de cette question.

La BU doit intervenir à deux niveaux, qui, s'ils se recoupent, ne doivent pas être confondus :

- dans le processus de formation à l'information, elle est le lieu où sont concentrées les ressources (documentaires, mais aussi en compétences) ;
- elle doit s'occuper de former ses usagers.

Le modèle proposé dans la quatrième partie de ce projet, et les propositions qu'il contient, tente de concilier deux impératifs :

- la définition d'une politique : il s'agit de donner des directions de travail, après avoir contextualiser la question et ses enjeux. Les activités de formation demandent une motivation des membres de l'équipe, qui nécessite leur implication précoce dans la conception et le déroulement du projet. On ne trouvera donc pas dans ces pages de recettes prêtes à l'emploi : il s'agit d'abord de proposer une lecture des enjeux et des questions à prendre en compte, et d'indiquer un certain nombres de facteurs de réussite. A chacun ensuite de s'appropriier les éléments pour construire.

- la prise en compte de l'évolutivité du projet : la formation des usagers est une activité typiquement transversale dans une bibliothèque. Elle implique de nombreux partenaires, situés à des niveaux de décision très différents, elle implique la mise en œuvre de compétences variées, elle implique d'utiliser un matériel et des techniques qui évoluent rapidement. En d'autres termes, la solution proposée doit être souple. Parler de projet évolutif, c'est mettre l'accent sur le caractère adaptatif des actions à mettre en œuvre, et de façon liée, c'est se donner les moyens de les évaluer.

Les enjeux de la formation à l'information.

1. Mise en perspective

1.1. Des grandes écoles aux universités

Dans les années 70, la diffusion de l'informatique et la croissance du volume des données obligent peu à peu à repenser les pratiques informatives. L'information prend un rôle central, et va devenir l'objet d'une attention particulière.

En 1978, le « Groupe de Recherche Pédagogique de la Conférence des Grandes Ecoles », s'inspirant des expériences anglo-saxonnes, entame une réflexion sur « l'intégration de l'usage de l'information dans les pédagogies ». Trois ans plus tard, les Grandes Ecoles font entrer l'enseignement à l'information dans le cursus de leurs étudiants.

Les technologies s'améliorent, les performances sont exceptionnelles et régulières ; des réseaux électroniques commencent à s'étendre : la révolution informatique est en marche et change la donne dans de nombreux secteurs, notamment dans la recherche.

La culture de l'information a pourtant du mal à percer à l'université. Si la loi Savary d'orientation de l'enseignement supérieur, en 1984, prévoyait un enseignement de documentation (parmi d'autres « langages fondamentaux »), les comportements et les pratiques évoluent lentement. Il faudra la volonté répétée et soutenue des pouvoirs publics, ainsi que des initiatives personnelles, pour voir les premières formations à l'information se développer à l'université. L'Université Paris 8 fait exception, puisque dès 1984, elle développe un tel enseignement, dont l'évaluation sera pour beaucoup dans le développement actuel des formations.

Deux approches complémentaires vont guider la mise en place de formation à l'information¹ dans l'enseignement supérieur :

- une action institutionnalisée, qui favorisera la prise en compte de l'information dans le contexte universitaire : c'est par exemple la création en 1982 des unités régionales pour la formation à l'information scientifique et techniques (URFIST) ;
- une approche expérimentale, impulsée par la mission interministérielle d'information scientifique et technique (MIDIST), qui favorisera l'intégration des formations à l'information dans le cursus des Grandes Ecoles dans les années 80 ; de 1992 à 1996, la succession de cette action au Ministère de la Recherche permettra de soutenir financièrement 80 établissements d'enseignement supérieur. Les formations mises en place font l'objet d'un suivi et d'une évaluation : les résultats de l'expérimentation serviront au développement général de cet enseignement.

La réforme des DEUG de 1997, dite loi Bayrou, traduit l'expérimentation dans les textes. Un de ses axes est de favoriser l'essor des activités de formation en intégrant une Unité d'Enseignement intitulée « Méthodologie du Travail Universitaire » (MTU)², commune à tous les premiers cycles durant leur premier semestre universitaire.

L'enjeu de cet enseignement transversal est de faire acquérir à l'étudiant de DEUG des méthodes de travail et d'étude pour accéder à une autonomie nécessaire dans un nouveau contexte qui est celui de l'université.

¹ . Bretelle-Desmazières Danièle, Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français, Education et société, 1998, vol.26, n°1. [En ligne] URL : <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/11-bretelle.html>

² . L'arrêté du 9/4/97 paru au JO du 15 avril 97 parle d'une « unité de méthodologie universitaire permettant l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoirs faire nécessaires à la réussite d'étude à l'université. Elle doit permettre à chaque étudiant de construire son projet de formation et de développer ses capacités d'autonomie dans le travail et la vie universitaires, dans la communication écrite et orale, dans la pratique d'une langue étrangère ».

Les principaux thèmes concernés par cet enseignement sont les suivants :

- la méthodologie documentaire
- le traitement de l'information
- la synthèse et la diffusion de l'information
- la connaissance des langages documentaire
- l'usage des technologies de l'information et de la communication
- l'information et l'entreprise (innovation, transfert et technologie, veille)
- la gestion de projet, les systèmes d'information.

Si la Méthodologie du travail universitaire est un enseignement transversal, il ne peut être déconnecté des disciplines étudiées sans perdre en efficacité. Le développement de la formation documentaire dans les universités nécessite une stratégie qui prenne en compte aussi bien l'intéressement des enseignants et des usagers qu'une intégration dans les enseignements disciplinaires.

L'intéressement des étudiants ne peut passer que par des modalités de validation de cet enseignement, en le rendant obligatoire et donnant lieu des travaux sanctionnés par une note. La réalisation d'un travail personnel permettant une approche complète de la démarche et des sources documentaires semble être la solution la plus appropriée pour évaluer cet enseignement.

Le cadre est donc en place, des expériences pilotes ont montré l'intérêt et les enjeux de ces formations. Elles restent pourtant trop rares. En juin 1999, le rapport Van Dooren, constatant le retard pris en la matière, faisait de la formation des usagers en bibliothèque universitaire l'un de ses objectifs prioritaires³ :

Objectif 11 : Apprendre à trouver l'information pertinente.

Public visé : étudiants en formation initiale ou continue.

Problématique :

Favoriser l'orientation des étudiants parmi la masse d'information croissante.

Actions à mener :

Renforcer les actions de formation à la documentation : méthode et outils de recherche, connaissance des ressources disponibles, savoir y accéder, les trier, les exploiter, les synthétiser.

Formations à décliner du 1er au 3ème cycle, progressivement. Formations adaptées à chaque discipline.

L'enseignement disciplinaire doit consacrer une part à la réalisation de travaux personnels où les savoir faire acquis seront mis en oeuvre.

Trois ans après sa mise en vigueur, la Méthodologie du travail universitaire n'est dispensée que dans une minorité d'universités. Il semble toutefois que l'ensemble des acteurs concernés sont aujourd'hui convaincus de sa nécessité, et qu'un grand nombre de projets se développent.

³. Rapport Van Dooren (juin 99). [en ligne] URL : <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/partenar.htm>

1.2. Formation documentaire et formation des usagers.

Les bibliothèques universitaires ont toujours été convaincues de l'importance de la formation à l'information. Subissant de plein fouet les évolutions de l'économie de l'information, elles ont du tout d'abord acquérir des outils permettant d'accéder aux nouvelles ressources, sous formes électroniques et désormais délocalisées. Elles doivent aujourd'hui s'imposer comme lieu de pratiques et de savoir-faires documentaires, et lieu d'appropriation des technologies de l'information.

Il est impossible de laisser le lecteur, devenu usager alors que la bibliothèque devenait multimédia, seul, sans clefs, face à tant de nouveaux portails. Il faut donc assurer sa formation, lui expliquer comment fonctionne les nouveaux outils, comment s'en servir pour trouver ce qu'il cherche et quelle démarche mettre en œuvre pour maximiser ses recherches.

L'activité de formation en bibliothèque est ainsi définie par la Sous Direction des Bibliothèques :

« Formation organisée par le personnel de la bibliothèque à la BU pour ses usagers, comprenant les visites, l'enseignement assisté par ordinateur, les groupes d'initiation à la recherche documentaire informatisée, les cours et TP de groupe et la formation de formateurs, à l'exclusion des cours à caractère véritablement universitaire ».

Si cette définition donne une idée du type d'activités couvertes par le champs de la formation des usagers, il faut quand même se poser deux questions :

- toutes les activités retenues dans cette définition relèvent-elle de la formation ?

Gilles Caron, de l'UQAC, parle « d'**activités de contact** orientées vers une meilleure appropriation par le client des ressources en information qui sont mises à sa disposition (...). Seules, en définitive, sont considérées comme activités de formation celles qui impliquent et imposent un apprentissage systématique, validé par la présence d'exercices de contrôle à réaliser obligatoirement par les étudiants »⁴. Ainsi, les visites de la bibliothèque, la démonstration du fonctionnement de l'OPAC ou d'un cédérom bibliographique ne peuvent être considérées comme des formations. Le vocabulaire québécois diffère quelque peu du nôtre (là-bas, l'utilisateur est déjà un client), mais l'idée qu'une formation n'a pas de sens sans modalité d'évaluation des connaissances acquises doit être retenue.

- quelle est la place et les fonctions de la BU dans le projet pédagogique global de l'établissement, et notamment son implication dans la mise en place des MTU ?

Cette question détermine la « ligne de partage » entre la formation documentaire à l'université (MTU), qui doit renforcer la «culture de l'information» et apprendre les règles du travail universitaire et la formation des usagers en BU, plutôt centrée sur les outils, avec toutefois des visées méthodologiques. De ce flottement découle en partie les ambiguïtés sur le rôle de la bibliothèque dans les formations intégrées aux cursus, et sur le rôle des bibliothécaires par rapports aux enseignants. Par exemple, qu'est-ce qui différencie, selon la définition de la Sous-direction, «*un cours ou TP de groupe*» d'un «*cours à caractère véritablement universitaire* » ?

En d'autres termes, on doit se demander quelle est la place de la BU dans cet effort de formation documentaire. Déterminer des objectifs pour la bibliothèque suppose d'être tout à fait clair sur son champ de compétences.

La problématique des partenariats avec les autres acteurs de l'université est centrale. La BU ne peut penser la formation des usagers de manière autonome,

⁴ . Gilles Caron, La formation à l'information à la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Évolution historique, genèse et perspectives d'avenir. Août 1995 [en ligne] URL : http://www.uqac.quebec.ca/biblio/G_Caron/caron95c.htm

sans regard sur le projet pédagogique de l'Université. L'implication des enseignants dans cette activité de formation est donc un des axes prioritaires qu'il faudra sans doute développer.

2. les enjeux pédagogiques

2.1. - une meilleure intégration dans l'environnement de travail universitaire

Un instrument de lutte contre l'échec dans les 1ers cycles

Une première réponse, qui a dès le début porté l'activité de formation, est la meilleure réussite des étudiants formés à l'usage des outils documentaires, notamment au niveau du 1^{er} cycle.

Car les statistiques sont parlantes : 70% des étudiants de 1^{er} cycle échouent leurs études ; 30 à 40 % des étudiants quittent l'université sans diplôme.

Le laboratoire d'ethnométhodologie de Paris 8 a mené une enquête de longue haleine aboutissant à des résultats clairs : le taux de réussite en 1er cycle est supérieur chez les étudiants ayant suivi des formations que chez la moyenne des étudiants.

« Ces deux représentations de cohortes confirment les résultats précédents : les performances académiques des étudiants ayant suivi un enseignement de méthodologie documentaire sont nettement meilleures : ces étudiants obtiennent davantage d'UV et, par conséquent, ont un parcours plus rapide. Sur 100 étudiants ayant suivi l'enseignement de documentation, on en retrouve

59 en licence deux ans plus tard, contre seulement 33 pour le sous-groupe qui n'a pas suivi cet enseignement. Par ailleurs, les sorties par échec sont beaucoup moins nombreuses⁵ ».

« Métier d'étudiant »

On a pu définir l'entrée à l'université comme une « épreuve initiatique⁶ ». Les différences avec le lycée sont la modification du cursus, du rythme des études, de l'attente des enseignants, des modes de relations avec les autres étudiants. Ces changements imposent une attitude inédite pour les étudiants primo-entrants, sans quoi les premiers mois peuvent s'avérer fortement déstabilisateurs et compromettre leur chance de réussir.

La conclusion d'Alain Coulon est claire : l'enseignement de méthodologie documentaire est certainement décisif pour faciliter le passage du statut d'élève du secondaire à celui d'étudiant de l'enseignement supérieur.

Ce qui est en jeu pour l'étudiant, c'est de s'affilier, c'est à dire de découvrir et s'approprier les « allants de soi et les routines dissimulées dans les pratiques de l'enseignement supérieur ». En comprenant les règles d'apprentissage en vigueur dans l'enseignement supérieur, l'étudiant peut s'y adapter et se placer dans une position favorable à l'apprentissage.

« Le travail intellectuel exige l'apprentissage de la maîtrise de ses conditions d'exercice, qui sont d'abord des conditions pratiques. Pour un nouvel étudiant, le contenu intellectuel se ramène d'abord à ses règles formelles pratiques, par exemple d'utilisation du vocabulaire, d'interventions orales opportunes, de pratiques d'écriture et de lecture, de concentration⁷ ».

Etre étudiant est un métier, qui suppose de maîtriser des compétences méthodologiques, documentaires et sociales :

⁵. Alain Coulon, *Penser, classer et catégoriser: l'efficacité de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'université*, Espace universitaire, oct. 1996, n° 15.

⁶. Séraphin ALAVA, *Médiation(s) et métier d'étudiant*, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, vol.44, n°4.

⁷. Alain Coulon, *Un instrument d'affiliation intellectuelle. La méthodologie documentaire en 1^{er} cycle*, Paris 8, BBF.

- savoir mobiliser une série de méthodes et de pratiques nécessaires pour accomplir pleinement les tâches scolaires.
- savoir intégrer les valeurs et les normes d'un milieu prédéterminé et jouer le rôle social attendu par l'institution.

L'approche en terme d'affiliation et de métier d'étudiant ne se limite donc pas au travail de recherche documentaire, mais prend en compte la formation au travail intellectuel à partir des activités observables dans les processus de recherche et d'appropriation de l'information.

2.2. - l'acquisition de l'autonomie dans l'accès à l'information

La « culture de l'information »

Dans le domaine informationnel, chacun s'accorde à reconnaître l'importance du développement pour chacun de sa « culture de l'information ».

« Sur ce sujet de la formation, la seconde préoccupation concerne la formation des usagers des bibliothèques. Au-delà du seul potentiel documentaire de chaque établissement, on peut imaginer que l'impact et la qualité des services d'une bibliothèque se mesureront de plus en plus à l'aune de sa capacité de médiation auprès des publics les plus divers. Savoir rechercher et lire une information quel que soit son support constitue aujourd'hui une forme de compétence nécessaire à tout citoyen : chacun doit pouvoir disposer d'une « culture de l'information⁸ ».

La culture de l'information peut se définir comme la compétence qui permet d'estimer qu'une information est nécessaire, de savoir la localiser, l'évaluer, l'utiliser efficacement et de la communiquer, quelque soit son support⁹.

⁸. Conseil supérieur des bibliothèques.- Rapport pour les années 1996-1997.- Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1998, 80 p.

⁹. "The abilities to recognize when information is needed and to locate, evaluate, effectively use, and communicate information in its various formats" State University of New York (SUNY) Council of Library Directors. Information Literacy Initiative.1997. [en ligne] URL : <http://olis.sysadm.suny.edu/ili/final.htm>

La notion d'autonomie est au cœur de celle de métier d'étudiant. Le travail intellectuel suppose de pouvoir mettre en œuvre certaines habiletés, dans différents domaines :

Domaine cognitif

Domaine informationnel et documentaire

Domaine de la maîtrise des lectures étudiantes

Domaine des compétences sociales.

Qu'entend-on par habiletés cognitives ? C'est l'ensemble des tâches intellectuelles et matérielles nécessaire à la gestion des connaissances, leur traitement cognitif et leur mémorisation (suivre les cours en amphi, être actif en TD, prendre des notes, les surligner et apprendre ses leçons...). C'est l'armature invisible que doit posséder chaque étudiant pour s'adapter aux nouveaux environnements d'enseignement (les cours en amphithéâtre) et les rendre profitables (par exemple garder une trace utilisable de ses cours).

2.3. - une meilleure préparation à la vie professionnelle.

Etre formé à l'information n'est plus pour un étudiant un facteur absolu de réussite ; c'est désormais un minimum obligatoire pour ne pas être mis en danger au cours de ses études. C'est une « nécessité¹⁰ ». En ce sens, l'étudiant non-formé serait aujourd'hui condamné à échouer.

Ces habiletés que les étudiants doivent mettre en œuvre pour la recherche documentaire, notamment informatisée, leur seront utiles tout au long de leur vie. C'est le concept de « *lifelong learning* ». Les habiletés documentaires sont indispensables dans la nouvelle économie de l'information.

La généralisation d'Internet met désormais potentiellement chacun en situation directe de recherche d'informations : les compétences informationnelles ont tendance à être considérées comme faisant partie du bagage scolaire minimal. Au même titre qu'on attend aujourd'hui, dans de nombreux secteurs d'activité, d'un demandeur d'emploi qu'il sache utiliser un traitement de texte, les habiletés informationnelles seront bientôt des pré-requis indispensables.

¹⁰ . Bretelle-Desmazières D., Coulon A., Poitevin C., Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et grandes écoles françaises, Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999, 116 p.

3. Les enjeux pour la BU d'Evry.

3.1. Maximiser l'accès aux ressources.

Partons d'un constat : l'OPAC, comme dans de nombreuses bibliothèques universitaires, est largement sous utilisé par les étudiants. Cela tient sans doute à son ergonomie dépassée ; cela tient aussi certainement aux tailles des salles de lecture qui laisse croire à l'utilisateur qu'il peut se contenter d'aller directement dans un rayon qu'il connaît, toujours le même. Or, le passage par l'OPAC est indispensable pour être sûr d'avoir un panorama le plus complet possible des ressources existantes (statut des ouvrages, localisation ambiguës de certains fonds, ouvrages en commande...).

Des tentatives ont eu lieu au cours de l'année universitaire 1999-2000 pour proposer des formations à l'usage du catalogue, sur la base du volontariat, sur inscription aux bureaux d'accueil. L'opération n'a pas rencontré d'écho. Cela laisse suggérer que ce qui est présenté comme une nécessité ne va pas de soi pour une grande majorité des étudiants.

Le réseau de cédéroms de la BUEVE devrait être mieux exploité. Comme pour l'ensemble des services, un effort de communication est nécessaire : il faut faire connaître les produits que nous mettons à disposition des usagers. Mais, il est également indispensable de leur fournir un appui technique : le processus de rédaction de notices et de mode d'emploi des différentes bases de données devrait ainsi être systématisé et homogénéisé. Mais, il serait peut être aussi utile de mettre en place des sessions de formation pour des outils spécifiques, si la demande s'en fait sentir.

Les ressources de la bibliothèques ne sont plus seulement locales ; chaque site de la BU possède des connexions Internet. Si la « culture web » fait des progrès constant, l'utilisation documentaire d'Internet semble devoir être soutenue. C'est

peut être moins des initiations à Internet que des formations un peu plus spécifiques sur les possibilités documentaires du réseau.

3.2. Valoriser l'ensemble des services.

La formation est une activité de face à face entre les usagers et le personnel de la bibliothèque. Traditionnellement, cette relation se limite à des questions d'orientation dans la bibliothèque ou de dépannage lors de problème avec le matériel (avec l'imprimante des PC ou le photocopieur). Les formations permettent de créer des habitudes de recours au personnel sur des questions documentaires, rendant visible les compétences et valorisant ainsi l'ensemble des services de la bibliothèque. La formation est une activité transversale qui sollicite les compétences de l'ensemble du personnel de la BU. La relation nouvelle qui se crée avec les usagers est basée sur la transmission de savoir-faires. La BU n'est plus seulement un lieu de conservation, mais devient un lieu de médiation.

3.3. Attirer nos « publics de référence ».

Les actions de formation, considérée comme améliorant la relation de service, seront à même d'attirer à la BU certains de nos publics qui n'y viennent pas assez. Les étudiants ne sont que trop peu à être inscrits ; les enseignants-chercheurs ne considèrent pas que la BU s'adressent à eux. Le personnel administratif devrait également profiter plus largement d'une documentation utile du point de vue de leur « carrière ».

3.4. Une meilleure intégration dans l'université.

Le principe de partenariat et de collaboration qui devra être mis en place entre la BU et différents acteurs de l'université afin de mener à bien les actions de formation devrait être un moteur pour une meilleure intégration de la bibliothèque dans l'université. La BU doit prendre sa place de composante centrale de la vie universitaire, ce qui devrait être facilité par l'ouverture du nouveau bâtiment.

Les formations en bibliothèques universitaires : modalités et tendances.

1. Modalités

En 1998, la répartition des établissements d'enseignement supérieur proposant une formation documentaire dans leur cursus était la suivante¹¹ :

- 95 grandes écoles, soit plus de la moitié des établissements de ce type,
- 19 universités, soit à peine un quart des universités françaises.

A l'université, lorsque des formations existent, elles ne concernent qu'un nombre relativement restreint d'étudiants.

1.1. Objectifs.

Les objectifs recouvrent en majorité ceux décrits dans la première partie et s'insèrent tous dans une volonté d'offrir l'accès à l'autonomie aux usagers.

Exemples d'objectifs par cycle :

A titre indicatif, voici les objectifs et les contenus du programme de formation à la recherche documentaire de l'université de La Rochelle¹², qui regroupent des axes familiers dans les BU françaises :

¹¹ . Bretelle-Desmazière Danièle, Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français, Education et société, 1998, vol.26, n°1. [En ligne] URL : <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/11-bretelle.html>

¹² . Dinhut Martine, Initiation à la recherche documentaire, Bibliothèque universitaire de La Rochelle, année 97-98 [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

Séance n°1 :

Objectifs à atteindre par les étudiants : savoir se repérer physiquement et intellectuellement dans la bibliothèque universitaire. Etre sensibilisé à la pluridisciplinarité de la BU.

Contenu : le classement, le libreaccès, la classification CDU et les indices de classification, la cote, les mots-clés.

Séance n°2 :

Objectifs : Comment commencer une recherche documentaire. Savoir délimiter son sujet. Se repérer dans un catalogue informatisé.

Contenu : Les ouvrages de référence. L'analyse du sujet. Recherche par auteur sur SIBIL

Séance n°3 :

Objectifs : Utiliser les différents accès dans SIBIL. Savoir sélectionner un document. Savoir identifier et utiliser un document.

Contenu : Recherche par sujet dans SIBIL. Eléments identificateurs d'un ouvrage (auteur, titre, éditeur, lieu et date d'édition, collection). Eléments indiquant le contenu d'un ouvrage : table des matières, index, lexique ... La référence bibliographique d'une monographie.

Séance n°4 :

Objectifs : Comment rechercher dans un périodique / Savoir utiliser les cédéroms.

Contenu : Connaissance des périodiques papier et de leurs index. Recherche dans les cédéroms. Types de périodiques. Référence bibliographique d'un périodique.

Séance n°5 :

Objectifs : Comprendre le cheminement d'une recherche documentaire de base. Réaliser une bibliographie sur un sujet.

Contenu : Bilan des différentes étapes de la recherche documentaire effectuée au cours des séances. Organisation de la bibliographie concernant le sujet qui a servi de fil conducteur. Recherche sur de nouveaux sujets par binôme.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} cycle, voici les objectifs du SCD de l'université de Paris IV¹³ :

« Donner aux étudiants, dès le 2^{ème} cycle, puis aux jeunes chercheurs, les concepts, méthodes et instruments de travail pour :

- créer un corpus de documents cohérents, exhaustif et représentatif, pertinent par rapport à leur recherche, en leur faisant connaître et pratiquer les instruments de documentation actuels (notamment informatisés) ;
- interpréter ces documents de manière critique, en connaissant les problèmes interprétatifs de leur discipline ;

¹³ . Fayet Sylvie, Méthodologie documentaire : formation des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles à Paris IV, [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>.

- se préparer à se tenir au courant de l'évolution de leur discipline dans la suite de leur carrière en leur donnant accès aux sources de documentation courantes ;
- permettre aux étudiants d'enrichir l'enseignement qu'ils reçoivent par des activités de recherche ».

1.2. Les contenus.

La typologie des contenus proposée par Danièle Bretelle-Desmazières permet de remarquer que les formations documentaires existantes sont majoritairement instrumentales et centrées sur la familiarisation avec les lieux documentaires. Dans leur majorité, elles répondent à un objectifs utilitaires, et sont tournées vers les étudiants de 4^{ème} ou 5^{ème} année qui font une recherche¹⁴. Ces formations ont tendance à esquiver le problème de la formation au travail intellectuel. On remarquera que les activités les plus souvent proposées dans l'enseignement supérieur français ne réunissent pas suffisamment de critères pour être qualifiées de formations selon les standards québécois.

Type	Activités répertoriées	Total
I	Familiarisation avec la bibliothèque -présentation des outils présents dans la bibliothèque (durée inférieures ou égale à 2 heures/étudiant) - présentation assortie éventuellement du mode d'utilisation des outils (durée totale inférieure ou égale à 5 heures annuelles / étudiant)	33,5
II	Techniques documentaires avec exercice d'utilisation des divers outils (environ 20 heures annuelles / étudiant)	20%
III	Interventions diverses sur les différentes années ou cycles d'études	34%
IV	Formation planifiées sur plusieurs années : amenant progressivement l'étudiant à s'appropriier les différents aspects de la maîtrise de l'information par une suite cohérente d'activités adaptées aux domaines d'intérêt propres à chaque niveau d'études.	7%
V	Formation à l'approche globale des activités d'information : par exemple, travail sur des situations concrètes industrielles ou économique (durée variable, allant jusqu'à 100 heures annuelles/étudiants).	5,5%

¹⁴ . Noël Elisabeth NOËL, Les formation à l'information en BU : enquête nationale 97/98, [en ligne] URL : : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

Les types IV et V, qui représentent 12,5% du total, ont majoritairement été mises en place dans des établissements ayant consacré un investissement particulier pour élaborer ces formules d'enseignement.

Le programme du SCD de l'université Lille 3¹⁵ présente l'avantage d'être synthétique, adaptable a différentes niveaux et disciplines :

Cours et TP 1 : organisation et services du SCD (Service commun de la documentation), les langages documentaires (classifications, indexation matière...), structure et contenu des catalogues de la bibliothèque (fichiers papier, OPAC).

Cours et TP 2 : le document (typologie, supports, organisation interne), la démarche de recherche d'information, les normes de présentation bibliographique.

Cours et TP 3 : l'accès au sens (analyse d'une consigne, mobilisation des connaissances, recherche des sources, sélection des informations...)

1.3. Les équipes :

« Conservateurs, bibliothécaires et bibliothécaires adjoints sont tous des formateurs potentiels ; ils forment le « noyau dur » de l'équipe de formateurs. Les magasiniers peuvent et doivent être intégrés au processus de formation : la présentation de la bibliothèque, de ses ressources et de son fonctionnement, dans le cadre du module MTU destiné aux étudiants de première année, peut parfaitement être prise en charge par ces personnels¹⁶ ».

Les professionnels de l'information (conservateurs, bibliothécaires, PRCE) interviennent dans 80% des cas, dont près de 40% où ils sont seuls intervenants. Leur action porte essentiellement sur les activités de type I et II.

Les enseignants interviennent dans plus de 60 % des formations (dans 20 % des cas, ils assurent seuls l'enseignement). Le type de formations concernées intègrent souvent un lien disciplinaire, et abordent les question de l'exploitation et l'organisation de l'information.

¹⁵ . Hassoun Zohra, Formation des étudiants aux pratiques documentaires, SCD de l'Université de Lille 3, 1997/1998 [en ligne] URL : : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

¹⁶ . Cavalier François, Définir des moyens, mais pour quelle stratégie ? La réflexion à la BMIU Sciences de Clermont-Ferrand, in : Riondet Odile (dir.), Former les utilisateurs de la bibliothèque, Villeurbanne : ensib, 2000, p .185-194

1.4. Les modalités de validation des acquis.

Plusieurs types de travaux sont proposés aux étudiants dans le cadre des formations documentaires :

- examen écrit,
- réalisation d'un mémoire méthodologique,
- prise en compte de l'aspect documentaire dans un travail disciplinaire.

Le problème de la sélection de critères fiables pour l'évaluation des acquis se pose différemment selon les objectifs assignés à la formation. Il est aisé de noter un étudiant de premier cycle en vérifiant s'il sait utiliser les méthodes qui lui ont été transmises. Par contre, les critères de validation sont difficiles à établir dans le cas de formation à l'usage de l'information dans un but professionnel.

Dans bien des cas, une coloration disciplinaire permet de renforcer l'intérêt des étudiants, qui voient d'avantage d'utilité à ces formations (alors qu'ils n'y sont pas convaincus de prime abord). Un thème peut être décidé au sein duquel les étudiants choisiront librement un sujet et un angle d'attaque particulier (par exemple la bioéthique pour des étudiants de premier cycle en sciences de la vie).

Un exemple de combinaison de différents exercices est proposé à Lille 3. L'évaluation consiste en des questions de cours, complétées par un travail sur dossier (élaboration, à partir d'extraits de documents, d'un plan d'exposé puis répartition motivée de ces documents en fonction du plan choisi) ainsi que de rédaction de notices bibliographiques. Zohra Hassoun commente :

« Les résultats de l'évaluation, qui ne portait que sur la vérification des acquis immédiats, ont été encourageants. Faute de temps et de moyens, nous n'avons pas pu engager une évaluation à plus long terme qui, seule, nous aurait permis de savoir si l'objectif de départ était atteint. Cependant, les chiffres de fréquentation de la bibliothèque et de circulation des documents semblent démontrer un impact réel (en mars 1998, accroissement des prêts de 50 % par rapport à mars 1997)¹⁷ ».

1.5. Déroulement

Au quotidien, voici comment ce que peut signifier le déroulement d'une formation dans une BU qui ne possède pas de salle de formation, comme c'est le cas à Evry (jusqu'à l'ouverture de la NBU) :

¹⁷ . Hassoun Zohra, SCD Lille 3 "Formation des étudiants aux pratiques documentaires", SCD de l'Université de Lille 3, 1997/1998 [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

« Chaque étudiant suit au total 10 heures de formation soit 5 séances de 2 heures, sous forme de TP. Chaque groupe est composé en moyenne de quinze à vingt étudiants. Les séances ont lieu de 8 heures à 10 heures du lundi au samedi pendant les heures de fermeture de la bibliothèque. Les cours ont lieu aux mois d'octobre, novembre, décembre. Entre les séances, qui sont espacées de deux semaines, les étudiants doivent effectuer à la BU des exercices afin de renforcer leur pratique des outils et leur connaissance du fonds documentaire. Ces cours donnent lieu à un examen final dont le sujet est proposé par les intervenants. La note de ce contrôle de connaissances représente 25% du module¹⁸ ».

Les formations de type I, d'initiation aux lieux et aux ressources, sont massivement concentrées dans le premier trimestre de l'année universitaire. Il peut ensuite y avoir des formations ponctuelles, sur demandes, des séances fixes d'apprentissage des outils, ou encore des ateliers documentaires répartis sur l'année pour un public de jeunes chercheurs.

1.6. Problèmes rencontrés

Le principal problème est lié au temps.

La mise en place d'une formation représente un lourd investissement en temps : les cadrages nécessaires en cas de collaboration avec des enseignants, la préparation des interventions, la communication et l'évaluation des formations... On considère par exemple qu'une intervention d'une heure nécessite trois heures de préparation.

D'autant plus que dans un grand nombre de bibliothèques universitaires, l'activité de formation repose sur la bonne volonté de quelques personnes, isolées, sans réelle équipe de formation.

Un autre constat est le manque d'implication des enseignants : eux aussi manquent de temps et la mise en place de formation représente pour eux un réel effort. Dans certains cas, ils valident les sujets d'examen, mais refusent de corriger les copies. Lorsqu'une collaboration se met en place, l'aboutissement du projet est légèrement plus long mais les débats sont plus riches et l'aspect disciplinaire beaucoup mieux pris en compte.

Un autre problème, d'ordre organisationnel, tient au fait que les activités de formation mobilisent des ressources de la bibliothèque pour un très petit nombre

¹⁸ . Dinhut Martine "Initiation à la recherche documentaire", bibliothèque universitaire de La Rochelle, année 97-98 [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

d'usagers simultanément. C'est notamment vrai pour l'utilisation des postes multimédias, lorsque la BU ne dispose pas de salle de formation.

2. Paris 8 : une approche globale de la formation.

La bibliothèque universitaire de Paris 8 a acquis une notoriété certaine dans le domaine de la formation. C'est en fait l'ensemble du dispositif mis en place au sein de l'université qui a été souvent présentée comme novateur et efficace.

L'avantage de prendre Paris 8 pour illustrer cette question de la formation est double : d'une part, l'expérience dyonisienne est intéressante dans la mesure où elle a réellement innové en matière de formation documentaire à l'université, puisque la mise en place de l'action remonte au milieu des années 80 ; de plus, il s'agit d'un travail qui a été analysé et évalué. En effet, le laboratoire d'ethnométhodologie de Paris 8, et notamment tous les travaux du GREMI (ceux d'Alain Coulon par exemple dont nous avons parlé), a su en faire un sujet de recherche porteur en démontrant les multiples avantages de l'enseignement de la méthodologie.

D'autre part, le travail actuel mené à la bibliothèque de Paris 8 synthétise ce qui se pratique dans les BU françaises, en se distinguant par une cohérence et une efficacité dans la communication autour des activités de formation, qui cherchent à se diversifier.

2.1. Description

En 1984, profitant de la loi d'orientation introduisant les « langages fondamentaux », l'université innove en proposant un enseignement de méthodologie dont les objectifs étaient :

- savoir utiliser les ressources documentaires
- maîtriser la lecture

- améliorer sa mémoire
- organiser son travail.

Claire Panijel, de l'URFIST de Paris, évoque¹⁹, avec plus d'une décennie de recul, l'originalité du projet dont elle a rédigé la maquette :

« 1. le programme a été élaboré en définissant au préalable des objectifs de formation, c'est-à-dire en déterminants les contenus d'enseignement en fonction des besoins des étudiants, et non en partant d'une logique professionnelle ou d'une logique d'exposition de la discipline (...).

2. Penser/classer, pour reprendre George Pérec. Le rapport à l'usage de l'information n'est pas purement instrumental, c'est-à-dire extérieur au travail intellectuel, mais constitutif même de l'exercice de la pensée. Les « outils intellectuels » ne sont pas des appendices occasionnels de l'étude mais la matérialisation culturelle de l'extension et du partage des moyens de l'intelligence humaine. La bibliothèque ou la documentation n'y sont pas présentes comme un obstacle organisationnel au savoir, un code fastidieux à apprendre, mais au contraire comme des mémoires auxiliaires, comme une métaphore du système informationnel que tout individu doit devenir pour réussir dans ses études et dans sa profession.

3. Le programme ne se limite pas aux lieux et aux outils de la recherche bibliographique mais repose sur le concept plus large de système informationnel. La recherche documentaire n'est qu'un élément d'un processus plus complexe qui nécessite d'apprendre à identifier l'information utile, à la gérer dans l'espace et le temps en terme de stratégie, à la collecter et à la sélectionner en fonction de moyens et d'objectifs particuliers ; il faut apprendre à la traiter, la réduire, l'organiser, la classer, la contextualiser ; il faut enfin l'identifier comme produit social dont les conditions d'appropriation sont liées aux groupes, aux investissements affectifs, aux projections sur l'avenir...

4. l'appropriation des connaissances ne peut pas passer par une forme pédagogique privilégiant le cours magistral, qui les suppose déjà acquises, mais par des travaux en petits groupes assurant de manière progressive, au sein d'un groupe social de référence, la pratique des outils indispensables et la construction de démarche personnelles ».

Ces enseignements semestriels, d'une durée de 37h30, ont été progressivement étendus à l'ensemble des formations de premier cycle sous des formes différentes. Ils sont intégrés au cursus de l'étudiant mais sont la plupart du temps facultatifs. Ils concernent environ 700 étudiants chaque année (groupes de 30 étudiants environ), dont la moitié est inscrite en première année. Ces enseignements sont coordonnés par le département de Documentation, mais peuvent aussi parfois être assurés par des enseignants d'autres départements.

Pour que cette innovation soit menée à bien, un partenariat original et efficace s'est mis en place, qui a réussi à fédérer :

- la volonté de la Présidence de l'Université,
- les travaux de la Bibliothèque Universitaire (BU), qui a su convaincre la présidence, qui a mobilisé et réunit les partenaires et qui, dans l'opérationnel, se chargeait de l'organisation et des formations de formateurs ; la BU a aussi équipé une salle spécifique en outils de références.
- le Département de Documentation
- l'URFIST de Paris
- la participation de plusieurs départements.

¹⁹ . Claire Panijel, L'enseignement des méthodologies documentaires à l'Université de Paris 8 : une formation au travail intellectuel, Texte pour une journée d'étude de l'INFB, Institut national de Formation des Bibliothécaire, juin 1996.

Enseignements à tirer.

Le premier enseignement que nous pouvons tirer de l'expérience de Paris 8 concernant l'enseignement de la méthodologie, c'est que la mobilisation des ressources institutionnelles nécessite un appui ferme. « En dehors des nécessaires compétences à réunir et de l'énergie à déployer, une condition semble indispensable : un soutien institutionnel fondé sur la reconnaissance du caractère fondamental de ce type de formation et sur la volonté de réformer les modes d'enseignements. Volonté politique donc, soutenue au sein de l'université par le président, les responsables des départements d'enseignements et la bibliothèque. Sans ce soutien, les initiatives individuelles peuvent donner lieu à des expériences intéressantes, mais limitées et souvent découragées par le manque de moyens, de reconnaissance intellectuelle et de coordination avec les autres enseignements ²⁰ ».

2.2. Orientations actuelles et communication.

Un autre enseignement, dans la pratique actuelle de la BU de Paris 8²¹, est qu'il représente une bonne synthèse des tendances en matière de formation des usagers. Le service de formation des usagers a suscité et rencontré un écho favorable auprès des usagers.

Voici les axes de développement de ce service, tels qu'ils sont définis dans le contrat quadriennal 2001-2004 :

- formation des nouveaux étudiants et des usagers extérieurs en vue d'une meilleure utilisation des ressources de la bibliothèque, et notamment des ressources électroniques. Il s'agit de formations « instrumentales » de 90 minutes, indépendantes les unes des autres, ouvertes à tous par groupe de six à douze personnes, une ou plusieurs fois par jour, consacrée à l'utilisation du

²⁰ . Claire Panijel, Ibid.

²¹ . Observation au cours d'un stage de 3 semaines réalisée à la BU de Paris 8, sous la direction de Karin Moëllon.

catalogue, des cédéroms, d'Internet ou encore à la présentation des références bibliographiques.

- développement des formations thématiques à destination des étudiants de maîtrise et de 3^{ème} cycle, qui, à l'exception des spécialistes, ne disposent pas de la possibilité de suivre un enseignement de documentation. Ces formations seront conçues en collaboration avec des enseignants volontaires et devront s'inscrire dans le cadre d'une unité d'enseignement.

- développement de la formation à distance à partir du site web de la bibliothèque.

Les ressources humaines étant limitées, le service met l'accent sur le développement de produits d'autoformation en réseau, et sur la formation de formateurs, tuteurs de la bibliothèque ou intervenants dans le cadre des formations assurées par les départements de documentation de l'université.

Les différents modules de formations « instrumentales »
proposées à l'université de Paris 8 :

- **Comment trouver un livre ?**
- **Comment trouver un article ?**
- **Initiation à Internet**
- **Présentation de quelques moteurs de recherche**
- **Méthodologie de la recherche dans les cédéroms documentaires**
- **Comment utiliser les encyclopédies et les dictionnaires**
- **Atelier de recherche documentaire (pluridisciplinaire)**
- **Comment trouver de l'information juridique sur Internet ?**
- **Comment présenter des références bibliographiques dans un mémoire ou une thèse ?**

La participation est libre, mais certains modules posent de restriction de niveau (à partir de la licence) ou de compétences (pour suivre le module sur l'Internet juridique, il faut avoir suivi celui d'initiation à Internet).

A titre indicatif, sur la période octobre-décembre 1999, 127h00 de formation ont été dispensées : 506 étudiants, de tous les cycles, ont suivi les modules :

1^{er} cycle : 38,28% / 2^{ème} cycle : 43,89% / 3^{ème} cycle : 17,82%

La maquette des formations thématiques pour la rentrée 2000 :

Chaque séance dure 1h30 sauf la première qui est d'une durée de 2h00.

session	1	2	3	4	5
Intitulé	Le sujet et la présentation de tout le cursus	Ressources : « du local » au PEB (BN Opale, SU)	Ressources professionnel les de l'enseignant	Ressources spécialisées de des bibliothécaires	Normes bibliographiques

Contenu	OPAC CDU RAMEAU Répertoire Annuaire Dictionnaire Encyclopédie Opérateurs booléens Evaluation de la documenta tion	Ressourc es locales PEB BN Opale SU Francis Docthèse s Myriade Electre Generalis	Bibliothèque s spécialisées Internet signets spécialisés Cédéroms spécialisés	Normes bibliographiq ues par support : Monographie s Périodiques Documents électroniques
Intervenants				
Anglais				
Arts plastiques				
Histoire				
Littérature				

D'autres innovations sont mises en place à la BU, comme l'accueil mobile : des agents se tiennent disponibles, à proximité des postes informatiques, pour orienter les usagers dans la bibliothèque et les assister leurs recherches.

Une communication cohérente et efficace.

Les actions de formations font l'objet d'une communication qui respectant la charte graphique de la BU, et qui est clairement orientée vers l'utilisateur. Elle est déclinée en plusieurs supports [annexes] :

- guides et supports,
- dépliants présentant les modules,
- le site web, qui présente les modules et propose des documents en appui.

3. Tendances en formation

3.1. - Les facteurs de réussite.

les formations initiées pour l'apprentissage des nouveaux outils en viennent à englober l'ensemble de la démarche documentaire, et à prendre en compte la dimension disciplinaire.

Les formations instrumentales, «presse-bouton», sont indispensables mais s'avèrent insuffisantes. L'étudiant apprend à utiliser les outils mais la gestion de son besoin d'information, qui est au centre de la démarche, est éludée. «Prendre conscience de son besoin d'information est l'un des aspects les plus importants de la démarche d'accès à celle-ci²² ».

Les formations instrumentales peuvent être envisagées comme un premier niveau de sensibilisation à la démarche documentaire. Il est intéressant d'intégrer la présentation des outils dans un cadre méthodologique plus large. Les formations instrumentales doivent aussi être l'occasion de diffuser la production informative de la BU (guide, dépliants d'utilisation, renvoi sur le site web).

Un autre impératif doit être la prise en compte par les formations du contexte disciplinaire. Sans un maillage efficace entre les formations documentaires et les activités d'enseignement, les étudiants perçoivent ces aides comme inutiles.

Pour 2^{ème} et 3^{ème} cycle, les expériences pointent une double condition d'efficacité :

- l'adaptation à chaque discipline.
- l'intégration de la dimension documentaire aux enseignements universitaires ;

3.1.1. - une formation efficace implique l'élaboration d'outils nouveaux.

Les supports de formation restent classiques (polycopiés) ; les innovations – parcours de formation html, diaporama PowerPoint, par exemple – sont rares. Le développement de tels produits prend du temps. Mais leur production nécessite des

²² . Pochet Bernard, Thirion Paul , Formation documentaire et projets pédagogiques, BBF, 1999, vol.44, n°4

compétences techniques relativement accessibles ; les créations locales pourraient être mutualisées, et accessibles depuis le site web des bibliothèques productrices²³.

« *Il faut sensibiliser avant de former*²⁴ ». L'information est un préalable pour qu'une formation soit efficace. La production de supports (trames pédagogiques, référentiels, guides, manuels...) diffusés à la BU et sur son site web participent de la mise en place d'un terrain favorable. En amont, elle augmente la réceptivité des formés, et elle leur laisse une trace du contenu.

Il faut aussi concevoir des outils d'évaluation des formations, qui devrait intégrer une double contrainte :

- pouvoir être un moyen d'échange avec les étudiants ;
- permettre l'élaboration de « preuves complémentaires » de l'efficacité de la formation documentaire par rapport à la réussite scolaire et professionnelle.

3.1.2. - la nécessité d'actions de partenariats.

La collaboration entre les bibliothécaires et les enseignants est parfois rendue difficile, pour cause de ligne de partage mal définie entre les compétences des uns et des autres. Il est nécessaire de rappeler que la compétence propre des bibliothécaires est l'accès à l'information pour la pédagogie comme pour la recherche. Dans la mise en place de formations de type MTU, la bibliothèque universitaire doit se présenter avant tout comme un lieu de ressources, pas nécessairement comme un vivier potentiel de correcteurs de copies. Par contre, les bibliothécaires peuvent intervenir dans la préparation et dans l'évaluation des enseignements, ainsi qu'en tant qu'intervenants sur les questions concernant plus directement les aspects documentaires.

Dans tous les cas, il faut créer les conditions d'un dialogue productif avec les membres des équipes éducatives. Il s'avère nécessaire de formaliser et pérenniser des partenariats, si possible en les institutionnalisant. On peut envisager que les enseignants chercheurs aient accès à un correspondant « bibliothécaire de

²³ . Selon le rapport Van Dooren : « La généralisation des nouvelles méthodes d'enseignement s'appuyant sur les nouvelles technologies passe par la mise à disposition des enseignants et des étudiants de nombreux documents numériques qui seront disponibles dans les bibliothèques. Ils sont soit réalisés au sein de l'université par les enseignants, soit réalisés par d'autres universités et réutilisable dans des conditions coopératives, soit des documents commerciaux ».

²⁴ . Entretien avec D. Bretelle-Desmazières

référence²⁵ » par discipline et sous-discipline, parmi les personnels des bibliothèques.

Un partenariat réussit suppose de construire une culture commune : tout en assurant un rôle de formation de formateurs auprès des enseignants, la bibliothèque doit également renforcer son potentiel pédagogique, en élargissant ses compétences didactiques.

La BU doit profiter au mieux des ressources humaines qu'elle possède. Il faut donc assurer une homogénéité de l'équipe, en développant des échanges de compétences internes, et en profitant des stages extérieurs.

Le cas des tuteurs documentaires doit être, dans ce contexte, étudié avec attention. Par la proximité de l'âge et de la condition d'étudiant, ils peuvent établir le lien de connivence qui est indispensable pour qu'une formation soit réussie. La question du niveau et du degré d'intervention des tuteurs dans les formation doit être posée, alors que les situations sont disparates en BU²⁶.

A la bibliothèque de l'université de Toulon et du Var (UTV), la formation est envisagée comme un moteur de changement pour le repositionnement des missions de la bibliothèque, en permettant de "maintenir un équilibre entre l'offre proposée par le SCD et la demande qu'elle suscitera, développer cette dernière au même rythme que le service d'accueil, recomposer progressivement autour de cette nouvelle mission l'organisation de la bibliothèque"²⁷.

3.2. - Paris 3 : « une expérience de collaboration institutionnalisée entre Composantes ».

²⁵. Rapport Van Dooren, Partenariats documentaires. Juin 1999, <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/partenar.htm>

²⁶. Dinhut Martine (GREMI), Bilan rapide de quelques expériences de tutorat documentaire en B.U. [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/dinhut.htm>

²⁷. HOUVET D., KERIGUY J., MARIE C., La formation des utilisateurs : bibliothèque de l'université de Toulon et du Var, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°4, p.44-49.

L'originalité du travail réalisé à l'université Paris 3 est d'avoir su proposer une solution qui tranche de manière claire les questions de positionnement des différents acteurs prenant part à la mise en place d'une unité d'enseignement transversale : la MTU. Ce sont les cinq objectifs indiqués dans le texte de loi qui vont servir de base de discussion avec les acteurs éducatifs :

- Construire un projet d'étude et un projet professionnel.
- Utiliser une bibliothèque et les nouvelles ressources documentaires ; préparer une bibliographie.
- S'initier au travail en groupe.
- Prendre des notes, résumer un article ou un ouvrage.
- Pratiquer une langue vivante étrangère.

Deux principes sont à la base du fonctionnement mis en place²⁸ :

- Chaque UFR et Composantes reste maître d'œuvre de son UE de méthodologie. Ce sont les conseils d'UFR qui décident les objectifs prioritaires parmi la liste d'objectifs ; ils définissent les programmes d'enseignement et d'évaluation ; ils choisissent et rémunèrent les enseignants. La MTU s'intègre ainsi au cursus et est reliée aux contenus disciplinaires.

- la mise en place d'une **coordination pédagogique** de l'UE Méthodologie du travail universitaire, qui a des objectifs transversaux et se situe à l'échelle de l'université. « Elle est centrée sur l'autonomisation des étudiants et l'acquisition de méthodes et techniques utiles à la poursuite d'études²⁹ ».

- elle développe une documentation en sciences de l'éducation
- elle aide à la mise en place des projets dans les UFR volontaires.
- elle évalue les actions et contribue à l'élaboration des nouveaux enseignements de MTU.

²⁸ . Minquilan Dominique, Nacher Claire, Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ? L'expérience de Méthodologie du travail universitaire à Paris 3, conférence donné à l'enssib-Doua, mars 2000. [en ligne] URL :

²⁹ . Claire Nacher, Mission de coordination pédagogique de l'UE Méthodologie du travail universitaire, 1998-1999, Paris 3. [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.FR/urfist/tutorat.htm>.

Claire Nacher est chargée de la mission de coordination pédagogique de MTU auprès du CEVU ; Dominique Minquilan, conservateur au SCD, a mis en place la présentation des outils documentaires en bibliothèques. 34 enseignants sont chargés d'enseigner l'UE de MTU. Sept d'entre eux sont coordinateurs avec les conseils d'UFR.

Le SCD a joué un rôle décisif dans ce projet. « Des liens nouveaux se sont créés entre enseignants et bibliothécaires, intégrés dans le dispositif pédagogique de l'Université pour la réussite en premier cycle ».

Le contexte d'Evry : environnement et publics.

Les enjeux de la formation des usagers doivent être situés dans le contexte de la bibliothèque universitaire d'Evry. C'est en cadrant les enjeux par rapport à cet environnement que l'on pourra définir une série d'objectifs que devrait s'assigner la bibliothèque.

Trois éléments principaux nous aideront à définir l'environnement dans lequel s'inscrira la politique de formation des usagers :

- l'Université d'Evry Val d'Essonne est une université jeune et pluridisciplinaire ;
- la BU est en redéfinition, s'appropriant à déménager dans un nouveau bâtiment qui unifiera les 4 sites;
- l'existant en matière de formation des usagers est relativement modeste.

Dans cette définition des objectifs, il est également primordial de prendre en compte les pratiques et les besoins des usagers de la bibliothèque. La difficulté vient ici de cerner au mieux ces besoins en l'absence d'indicateurs fiables.

1. L'université. L'UEVE : une Université dans la ville.

La ville nouvelle d'Evry est dotée d'une Faculté depuis 1991. Au bâtiment central, face à la gare RER (bâtiment « Ile de France ») sont bientôt venus s'adjoindre d'autres sites répondant à la multiplication des filières (*cf. encadré*) et à la croissance des étudiants. Ainsi, un bâtiment « 1ers Cycles » a été bâti à proximité, dans le nouveau quartier en construction. Plus loin, à l'extrémité ouest de ce même quartier, l'université a investi un bâtiment industriel transformé en Institut Universitaire Professionnel. Dernière acquisition, enfin : l'Institut de la Poste (bâtiment « Florian »), en plein centre ville, qui accueille les étudiants en Sociologie et Gestion.

Il faut noter, en outre, la construction récente de l'Institut des Matériaux (IMEVE, opérationnel dès la rentrée 2000) dans la cour du bâtiment Ile de France, ainsi que de la Nouvelle Bibliothèque Universitaire (NBU), qui ouvrira ses portes au public à la rentrée 2001. Un ensemble cohérent sort de terre, devant accueillir plus de 10 000 étudiants dans les premières années 2000.

Les objectifs de l'Université

« Plutôt que de suivre de loin les universités parisiennes, voire de leur fournir des étudiants de second cycle, l'établissement assume pleinement sa mission d'université de proximité³⁰ ». Proximité géographique, d'abord : 75% des étudiants habitent dans un rayon de 20 kilomètres autour de l'Université. On parle aussi de proximité entre enseignants et "enseignés", de proximité avec la population. Surtout, c'est la proximité avec les structures économiques locales (entreprises, administrations...) qui est mise en avant par l'université.

³⁰ EVE Actualité, fev. 2000

En 1997, 6 ans après l'ouverture, les objectifs prioritaires de l'UEVE ont été synthétisés dans un rapport du Conseil Général sur la programmation de la NBU :

«Faire face à l'afflux des étudiants générés par l'augmentation des besoins de connaissances en milieu professionnel et par la réorganisation de l'enseignement supérieur en Ile de France.

Renforcer la symbiose entre Sciences et Technologies, Sciences Economiques Juridiques, de Gestion et de Sociologie et conforter des synergies entre ces deux domaines grâce à un regroupement par objectifs et non plus par disciplines.

Développer des pôles d'excellence en formation et en recherche, en étroite concertation avec les entreprises locales.

Etablir des passerelles entre les différents cursus³¹».

1.1. - une université pluridisciplinaire

Qu'enseigne-t-on à l'UEVE ?

Les principales filières enseignées à Evry sont :

Sciences de la matière	Chimie	Sciences Economique et de
Technologie	Mathématiques	Gestion
Sciences de la Vie	AES	Sciences Humaines et Sociales
Physique	Droit	Informatique

³¹ . Département de l'Essonne, *Programmation de la Nouvelle Bibliothèque Universitaire*, Evry : UEVE, avril 1997.

Il est intéressant d'entrer dans le détails des cursus et des diplômes délivrés pour s'apercevoir de la position particulière d'Evry, équilibrant les sciences exactes et les sciences humaines.

On peut distinguer 3 axes structurants :
les formations générales pluridisciplinaires,
les formations professionnalisantes,
la recherche.

Formation générales pluridisciplinaires.

4 UFR

sciences fondamentales et appliquées : mathématiques ; informatique ; physique ; chimie ; biologie

sciences et technologies : génie électrique et informatique industrielle ; génie mécanique ; productique.

droit et économie : droit ; sciences économiques

sciences sociales et gestion : sociologie (entreprise - ville); administration économique et sociale ; gestion

Formations professionnalisantes.

- 1 IUT :

14 formations bac +2 menant au DUT ou à des diplômes spécialisés bac + 3 (Diplôme National de Technologies Spécialisées et Diplôme de Technologie Appliquée).

7 département dans l'IUT :

génie électrique et informatique industrielle

génie mécanique et productique

génie thermique et énergie

gestion logistique et transport

organisation et gestion de la production

technique de commercialisation

gestion des entreprises et des administrations

Les IUP

2 maîtrise spécialisées :

maîtrise de science de gestion

maîtrise de sciences et techniques

Les DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées)

Sciences de la production et des organisations

Développement social urbain

Finance d'entreprise

Politique sociales locales

Management européen de la Qualité
Dynamique humaine et développement de l'organisation
Contentieux de droit public et privé
Images et société
Informatique : « ingénierie documentaire et multimédia »
Ingénierie mathématique

les DRT (diplômes de recherche technologiques)

matériaux
ingénierie des systèmes industriels

La Recherche

13 unités de recherche

Etat et concurrence
Groupe d'études et de recherche permanent sur l'industries des salariés de l'automobile (GERPISA)
Centre Pierre Naville : développement, travail et technologie. Etudes des Politiques Economiques et de l'Emploi (EPEE)
Centre de recherche sur les activités de service.
Analyse et probabilité
Méthodes informatiques
Institut des matériaux
Génétiques des maladies dermatologiques
Modélisation des systèmes moléculaires complexes
Centre d'Etudes de mécanique d'Ile de France (CEMIF)
Centre d'étude et de recherches en mécanique et automatismes (CERMA)

les DEA (Diplômes d'Etudes Approfondies).

Informatique Robotique
Systèmes énergétiques et contrôle de processus industriels
Solides, structures et systèmes mécaniques
Analyse économiques, modélisation et méthodes quantitatives
Modes de vie et politiques sociales
Thermiques et système énergétique

C'est donc une université pluridisciplinaire avec une légère coloration scientifique et technologique, fortement tournée vers le monde du travail (en sciences humaines, la technologie et le travail sont des sujets plébiscités) .

1.2. - deux axes de développement : recherche et formation continue

La recherche et la professionnalisation des filières sont les deux tendances qui portent l'université.

Ce sont 20 équipes actives et reconnues, aussi bien en sciences exactes qu'en sciences humaines et sociales qui composent le noyau dur de la recherche à Evry. L'université veut affirmer cette tendance en nouant des partenariats avec des organismes de recherche. Ainsi, des accords de création de laboratoires mixtes avec le CEA, le CNRS, l'INRA et l'INSERM sont en projet, sur le modèle de 3 laboratoires déjà existants.

Les 3 axes de recherche retenus sont :

biologie génétique

physico-chimie des matériaux

sciences de la société : travail et technologies ; politiques économiques et emploi ; politique de la ville, protection sociale.

Selon le magazine l'Etudiant, l'UEVE est en seconde position des universités sur le plan de la professionnalisation³². Le développement de la formation continue est une autre tendance, qui permet à l'UEVE d'accueillir de nouveaux publics : les salariés et les demandeurs d'emploi. Ces nouveaux publics ont un usage différent de l'université : ils ne sont pas toujours physiquement présents, ou à des périodes décalées. Ils n'ont pas les mêmes besoins, n'entretiennent pas forcément le même rapport au savoir que des étudiants "classiques". La BU doit prendre en compte ses nouveaux publics et leur offrir, dans la mesure du possible, un service adapté.

2. les publics

2.1. - caractérisation

La progression du nombre d'étudiants à été constante : ils sont aujourd'hui près de 7000.

65 % d'entre eux sont en premier cycle. Moins de 10 % sont au niveau recherche.

Effectifs étudiants : une progression constante et importante

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
1235	2066	3443	4027	4494	5066	5703	6201	6700

Source : EVE actualités, le journal de l'UEVE, n°7, février 2000.

Répartition des étudiants par filière.

Filières	Etudiants tous cycle	%
Sciences et techniques	772	9,18
Sciences Fondamentales Appliquées	1822	21,67
IUT	1819	21,63
Sciences sociales / Gestion	2608	31,01
Sciences économiques et juridiques	1350	16,05
Autres (DEUG Arts - mention Musique) / DAEU A)		0,45

Source : « La Mallette du nouvelle arrivant », édition 1999.

Répartition par cycle :

%

³². L'Etudiant, juin 2000.

1 ^{er} cycle	5471	65,1
2 ^{ème} cycle	2273	27
3 ^{ème} cycle	665	7,9
total	8409	100

Source : « La Mallette du nouvelle arrivant », édition 1999.

A la croissance des étudiants a répondu une augmentation du personnel enseignant et administratif.

Emplois enseignants et IATOS

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Enseignants.	54	90,5	127,5	159,5	173,5	192,5	214,5	253,5	274,5
IATOS (Hors BU et IUT)	30	56	74	86	97	119	131	137	141

Source : EVE actualités, le journal de l'UEVE, n°7, février 2000.

La bibliothèque universitaire a donc un **public potentiel de 8000 personnes.**

2.2. Les publics concernés : besoins et pratique de l'information.

Il est sûrement nécessaire de segmenter les usagers selon leurs besoins spécifiques. En créant quelques catégories de références, pour lesquelles on hiérarchise des besoins, il est possible de déterminer les formations qui seront prioritaires de celles qui peuvent être mises en place ultérieurement. Il faut aussi prendre en compte la dimension matérielle et humaine de la mise en place de ces formations. Il n'y aura pas d'équipe de formation à temps plein ; les premiers pas se

feront dans un contexte de pénurie relative de moyens. Il est donc important d'aller à l'essentiel et de mettre en place les actions qui soient les plus utiles.

Etudiants

Utilisation de l'OPAC.

La sous utilisation de l'OPAC est manifeste. Pour Evry, il n'est pas possible d'évaluer le pourcentage d'étudiants se servant du catalogue informatisé, mais des sources annexes donnent des chiffres variant entre 30 et 50% d'utilisation. On peut supposer que les comportements des utilisateurs, à Evry, sont proches de l'hypothèse la plus basse.

Attitudes des étudiants face aux sources d'information électronique.

Les études manquent pour déterminer quel est le degré d'utilisation de ces ressources, comment les étudiants se comportent face aux problèmes particuliers posés par la documentation électronique et si leur attitudes changent selon le sujet qu'ils étudient.

Sur le terrain, le personnel en service public a remarqué que les utilisateurs sollicitent de moins en moins l'aide du bureau d'information. Situé à proximité des postes multimédia, personnel et tuteurs se relaient à ce bureau pour assister les étudiants lorsqu'ils utilisent Internet ou des cédéroms. Des remarques intéressantes sont remontées par le biais de l'observation directe des étudiants dans leur pratique des ressources électroniques. Par exemple, depuis qu'une protection empêche de se connecter au serveur de messagerie³³, la fréquentation des postes multimédia semble avoir chuté.

Une étude britannique a interrogé 317 étudiants répartis sur 3 universités sur leur usage des sources électroniques³⁴. Le premier point qui ressort de cette enquête est

³³. En fait, l'accès aux sites comportant les termes « mail » et « courrier » dans leur URL sont interdits, ce qui ne garantit pas l'accès à des serveurs de messagerie pour des utilisateurs un peu expert d'Internet.

³⁴. Ray Kathryn, Day Joan, Student attitudes towards electronic information resources, Information Research, 1998, vol.4, n°2 [en ligne] URL : <http://www.shef.ac.uk/~is/publications/infres/paper54.html>

que l'information électronique est préférée à l'information traditionnelle³⁵. Ils iront d'abord vers un cédérom plutôt que vers son équivalent imprimé.

L'autre aspect marquant les étudiants est la possibilité d'accéder aux catalogues des autres bibliothèques et de manière générale à des ressources distantes.

Il faut noter une inégale utilisation de ses ressources selon la discipline étudiée. Si les étudiants en informatique utilisent tous Internet, ils ne sont que 47% dans ce cas en éducation et moins de 40% en droit. Les cédéroms semblent être parés d'une plus grande légitimité dans les sciences sociales et humaines, puisqu'en éducation et en droit, leur usage dépasse les 80 %.

Malgré une tendance à l'homogénéisation, chaque base de données possède ses caractéristiques et ses fonctions propres. Il faut aussi connaître les « astuces » qui permettent d'être plus efficace dans chaque programme (par exemple, on préférera le Mode expert au Mode guidé dans les bases de l'INIST, Francis et Pascal).

Objectifs

Les étudiants de 1ers cycles

Avec près de 2/3 d'étudiants en premier cycle, il est certain qu'un grand nombre de formations leur seront consacrées, centrées sur un apprentissage de base du fonctionnement de la bibliothèque et sur les rudiments de la recherche documentaire.

L'investissement à faire sur cette catégorie d'étudiants doit être d'autant plus important que ceux-ci continueront majoritairement leur études à Evry (pour les 30 % d'entre eux qui accéderont à la licence).

Connaître la bibliothèque.

³⁵. "83% of students surveyed felt that using this source saved them time, and found it relatively easy to use. Two-thirds of those surveyed stated that if the CD-ROM was busy, they would wait for it to become free rather than use the print tool. 85% would choose this version over print. "

Le premier de leur besoin est d'être familiarisé avec la BU. On s'inspirera ici de l'analyse d'Alain Coulon en terme de métier d'étudiant. Un étudiant sortant du lycée et s'inscrivant en première année de Deug n'a jamais connu d'équivalent à une BU. L'importance la bibliothèque (en taille et comme espace de référence de la vie universitaire), les modes de fonctionnement inconnus pour lui, ne vont pas faciliter sa prise d'autonomie.

Les visites (même sommaires, mais le plus tôt possible dans l'année) de la bibliothèque aux nouveaux étudiants apparaissent donc comme un préalable nécessaire pour les familiariser à cet environnement nouveau. On sait que la première image est décisive dans le jugement que l'étudiant se formera sur la BU ; on voit donc l'importance de ces « entrées en matière ».

L'étudiant de 1^{er} cycle aura besoin de connaître les outils de base de la bibliothèque : ouvrages de références, OPAC, catalogue des périodiques imprimés, site Internet de la BU.

Ces formations relèvent aussi bien de la fonction d'accueil que des méthodes de recherche documentaire à proprement parler. C'est d'ailleurs une des constantes des formations : elles mettent en jeu plus que la simple transmission de connaissances. Elles sont un moyen d'instituer un rapport nouveau entre l'utilisateur et l'institution.

Découvrir l'information électronique.

Internet.

Le phénomène à joué à plein depuis 1996, mais il tend à s'estomper : la fascination naturelle et entretenue pour Internet a été un moteur puissant pour attirer les étudiants vers les formations. La diffusion grand public d'Internet limite aujourd'hui cette « envie », mais des besoins nouveaux apparaissent. Il est moins nécessaire de retracer l'histoire de la constitution d'Internet que d'expliquer quel est le moteur de recherche le plus adapté à telle type de requête, ou comment optimiser sa navigation à l'aide du bloc-note... Les étudiants connaissent désormais les possibilités de l'Internet loisirs et de l'Internet commercial. Leur degré de familiarisation avec ces techniques augmente : ils ne semblent pourtant pas spontanément attirés par les possibilités documentaires du réseau.

Base de données

L'apprentissage du maniement de cédéroms est inutile si l'outil n'est pas pratiqué. Il n'est donc pas nécessaire d'investir un trop de temps en formation à des sources qui ne seront pas utilisées en premier cycle. Il est par contre important de familiariser les étudiants à ce support. On pourra par exemple présenter les différents niveaux d'information en comparant des cédéroms comme Pascal d'un côté et Universalis de l'autre.

Les besoins des étudiants de premiers cycles :

- utilisation correcte de la bibliothèque et de ses ressources.
- initiation aux ressources documentaires.

Les étudiants de 2^{ème} cycle

Les étudiants de licence représentent un peu moins du tiers de l'ensemble des étudiants (27%). Leurs besoins deviennent plus pointus à partir du moment où la documentation qu'il recherche est composée d'articles, d'arrêts et de commentaires d'arrêts, de brevets et de normes. Ils forment la catégorie la plus « délaissée » par les textes et la pratique : la MTU s'adresse au 1^{er} cycle et les formations à la recherche avancées visent plutôt les 3^{ème} cycle.

Connaître les ressources de leur discipline

Dès la licence, ils devraient savoir mener une recherche documentaire en suivant une méthode. Cela suppose que, dans leur domaine d'étude, ils connaissent les sources existantes ou au moins le moyen d'y accéder.

Pour beaucoup d'étudiants, la licence est leur dernière année universitaire. Il est donc important qu'ils aient pu avoir un enseignement de recherche documentaire, qu'ils connaissent le fonctionnement et l'utilisation d'une base de données (autant de compétences qui sont nécessaires dans un nombre croissant de métiers et de fonction).

Savoir mener une recherche documentaire méthodique

Les étudiants de maîtrise sont plus directement impliqués dans un travail de recherche. Ils doivent donc être capable de mener une recherche documentaire complexe et surtout de savoir traiter l'information trouvée. Ils doivent également connaître les règles de l'écriture scientifique.

Savoir trouver un stage.

C'est un autre besoin qui émerge dès la licence. Ouvrages de références, annuaires professionnels, bases de données comme le Kompass devraient être présentées. Internet doit également servir de mode de communication avec les entreprises, en appui des démarches traditionnelles.

Les besoins des étudiants de deuxième cycle :

- **savoir mener une démarche informationnelle multisupport de manière autonome.**
- **savoir évaluer et présenter l'information trouvée (rédiger une bibliographie...)**
- **information et entreprises : trouver un stage.**

Les chercheurs.

Qu'ils soient en DEA ou enseignant-chercheurs, ils constituent le public ayant les besoins d'informations les plus précis. Ils doivent accéder à des outils complexes, et savoir les utiliser.

Les jeunes chercheurs : étudiants en DEA et doctorants.

Une enquête de Ghislaine Chartron sur les pratiques de doctorants à Jussieu nous donne des indications intéressantes³⁶. Les principales conclusions de l'enquête nous

³⁶. Mahé Annaïg, Chartron Ghislaine, Enquête sur les pratiques informationnelles des moniteurs-étudiants du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) de Jussieu, avril 1997 [en ligne] URL : www.urfist.jussieu.fr/urfist/cies97/cies97te.htm

donne une image des pratiques de recherche en laboratoire et donc des besoins des chercheurs.

- Les revues papier et les ressources proches (articles et thèses du laboratoire) sont les ressources les plus utilisées. Les revues sont consultées en priorité au laboratoire, suivi de très près par la bibliothèque universitaire.

-Internet est aussi un outil majeur, utilisé en priorité au laboratoire, et en premier lieu pour la messagerie, toutes disciplines confondues.

-Internet apparaît en priorité comme un média de recherche d'informations et non de diffusion

- Les sites web sont surtout mentionnés par des biologistes ou des physiciens (CERN, SISSA, Medline, Blast). Leur consultation est personnalisée, comme pour les bases de pré-publications et les forums de discussions : il y a presque autant de sources mentionnées que d'étudiants utilisateurs.

Les chercheurs ont donc des pratiques autonomes a plus de 90 %. Pourtant, il existe une demande de leur part pour une assistance à la pratique des cédéroms. On a pu constaté que leurs stratégies de recherche sur Internet sont limitées à des outils communs, et qu'ils ne profitent pas entièrement des possibilités du réseau.

Les enseignants doivent de plus en plus intégrer une dimension technologique à leur cours. Ils seront donc demandeurs de formation afin de pouvoir utiliser, à terme, l'information électronique et les technologie numérique dans leurs enseignement. Dans ce sens, ils devraient s'impliquer dans la formation de leurs étudiants, notamment par la médiation de la bibliothèque universitaire.

Besoins des enseignants chercheurs :

- Assistance et délégation des tâches documentaires

- Mise à niveau sur les « nouvelles technologies »

- Implication dans la formation documentaire de leurs étudiants.

3. La Bibliothèque universitaire

3.1. Une BU en redéfinition

Une bibliothèque dispersée

La BU a suivi le mouvement de croissance de l'université. Ouverte en septembre 1991, un an après l'université, elle s'installe provisoirement dans les locaux du bâtiment Ile de France. En 1995, l'ouverture d'un nouveau site (un préfabriqué baptisé « Annexe ») répond à la croissance des lecteurs et des collections. L'Annexe accueille les collections de droit, d'économie, de gestion, de sociologie et d'histoire.

En 1999, la BU s'agrandit encore, par l'adjonction de deux nouveaux sites :

- le site « IUP » qui dessert les étudiants de l'Institut universitaire professionnalisé (collections en physique et sciences de l'ingénieur)
- le site « Poste », aujourd'hui « Florian » (collections en sociologie, gestion, économie et histoire).

Actuellement répartie sur 4 sites distincts, la BU souffre d'un éclatement des collections, d'une dispersion de son personnel ne favorisant pas le travail en commun. La dispersion des collections est aggravée par les cas particuliers des « bibliothèques d'UFR » ou d'Instituts, ayant acquis des documents sur les crédits de la BU. La question de leur réintégration au fond se posera avec acuité lors de l'aménagement dans la NBU. La BU pâtit finalement d'un manque de lisibilité de son action.

L'avantage de cette répartition sur 4 sites est de pouvoir être au plus près des étudiants, et de proposer les collections à proximité des lieux d'enseignement.

Organisation et fonctionnement

Chaque site possède un fond propre, géré par un service spécialisé :

- *Sciences* au bâtiment IdF
- *Droit / Economie* à l'Annexe
- *Sciences Sociales* au bâtiment Florian.
- *Technologie* à l'IUP

Les bibliothécaires s'occupant des acquisitions sont au cœur de l'organisation. Autour de leur activité s'organisent l'ensemble des tâches qui respectent la « chaîne du livre » (commandes, traitements intellectuels et physiques du document).

Le bâtiment principal (Ile de France) accueille les autres services :

- direction et secrétariat
- service PEB / Thèses / RDI
- service informatique

Chaque site est ouvert au public de 9h à 18h30 ; personnel et moniteurs étudiants se relaient aux bureaux de renseignements.

Un avenir riche

La réinformatisation en cours et le déménagement dans la NBU vont transformer le visage et le potentiel de la BU. Le service va pouvoir être mieux identifié (un bâtiment en tant que tel) et la modernisation du SGB (et de l'OPAC) devrait profiter aux lecteurs (ils ne passent que rarement par l'OPAC actuel pour accéder aux documents) .

3.2. Les ressources de la BU

Personnel

L'équipe de la BU est composée d'environ 45 personnes (des recrutements sont en cours, notamment pour des catégories A qui pourraient s'occuper de formation).

Répartition par site et services.

Direction, secrétariat	3
Informatique	2
PEB Thèse RDI	4
Site IDF	14
Site IUP	5
Site Annexe	12
Site Florian	5

Répartition du personnel par cadre et catégorie

Catégorie A	9
<i>Conservateur</i>	3
<i>Bibliothécaire</i>	4
<i>PRCE</i>	1
<i>Contractuel</i>	1
Catégorie B	9
<i>BAS</i>	5
<i>SASU</i>	1
<i>Secrétaire</i>	1
<i>Contractuel</i>	2
Catégorie C	14
<i>Magasinier en chef</i>	7
<i>Magasinier spécialisé</i>	7
Non titulaire	13
<i>Emploi jeune</i>	2
<i>CES</i>	9
<i>CEC</i>	2

3.3. La NBU

La nouvelle bibliothèque universitaire sera dotée d'une salle de formation d'une quarantaine de places, dont 14 seront équipées de postes informatiques, reliées au réseau de cédéroms et à Internet. Cette salle sera évidemment un atout décisif dans la mise en place de formations ; pour toute l'année universitaire 2000-2001, il faudra encore travailler sur les quelques postes publics des salles de lectures (5 postes au bâtiment Ile de France). L'absence de salle dédiée à cette activité est l'une des raisons qui expliquent que l'existant soit assez peu développé en matière de formation des usagers.

La 1^{ère} tranche de la NBU

Surface	5600 m ²
Nombre de places de lecture	655
collections	273 000 volumes
Collections en libre accès	108 000 volumes
Collection en accès restreint	165 000 volumes
Personnel	51 titulaires
Budget	70 millions de francs

3.4. L'existant en matière de formation.

Jusqu'à aujourd'hui, les actions de formation n'ont été menées que de façon parcellaire, au coup par coup, selon les demandes de certains professeurs ou de groupes d'étudiants. Les différentes personnes interrogées dans la bibliothèque s'accordent pour dire que « tout reste à faire ».

6 formations se sont déroulées de 1997 à 1999, assurée par 3 membres du personnel et représentant un volume horaire de 101h30. 140 étudiants et 20 agents de la bibliothèque (magasiniers, CES) ont ainsi été formés.

Ces formations étaient de 3 type :

- atelier de recherche documentaire en bibliothèque,
- recherche bibliographique
- technique de documentation

Voici le déroulement de la formation « Recherche bibliographique » à destination d'étudiant en licence de chimie. Cette formation s'est déroulée en 2h30. La première partie s'est faite dans amphi audiovisuel. 1 heure était consacrée à la présentation des cédéroms, 30 minute à Internet. La seconde partie, d'une durée d'une heure, s'est déroulé à la bibliothèque. Deux groupes furent constitués : pendant que le premier visitait la bibliothèque, l'autre était sur les postes informatiques, testant les bases de données et Internet.

Axes pour une politique de formation à la BUEVE.

Concernant la définition d'une politique de formation, il est d'abord important de préciser les différents niveaux d'intervention de la BU, et le degré d'autonomie qu'elle peut avoir dans l'action. Au cours de ces pages, nous avons tenté de spécifier deux grands champs d'intervention :

- la formation des usagers au sein de la bibliothèque ;
- la formation documentaire intégrée au cursus : MTU pour les premiers cycles, partenariats de gré à gré pour les autres cycles.

Définir une politique consiste désormais, pour chacun des champs d'intervention, à **définir des objectifs** en fonction de l'environnement d'Evry et des moyens disponibles et **proposer un cadre d'ingénierie de formation** pour chacun de ses objectifs.

Il faut bien sûr tenter d'estimer l'interdépendance qui pourra exister entre ces deux niveaux d'action. Si une dynamique se crée pour intégrer un enseignement systématique de méthodologie à l'Université d'Evry, la BU pourra revoir les objectifs et les actions de formation qu'elle propose à ses usagers.

Les objectifs

Nous distinguons des objectifs généraux (qui se rapprochent des « missions »), décrivant les grandes orientations en matière de formation, et des objectifs opérationnels. Nous suivrons Philippe Fabre dans sa définition de ces derniers : « Un objectif est un énoncé qui décrit en terme de capacité de l'apprenant les résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage³⁷ ». Ce qui signifie qu'un objectif doit se traduire, lorsqu'il est atteint, par des comportements observables chez les personnes formées.

Par exemple, si le but de la formation est l'autonomie de l'utilisateur dans l'utilisation de l'OPAC, les objectifs pourront être : « être capable de définir les différentes fonctions de l'OPAC » ou « utiliser l'OPAC avec 80% de réussite dans les recherches ».

Les objectifs, ainsi conçus, offrent l'avantage de faciliter la mise en place de critères d'évaluation.

Le processus d'ingénierie

L'AFNOR définit l'ingénierie comme « l'ensemble des démarches méthodologiques cohérentes qui s'appliquent à la conception de systèmes, d'actions et de dispositifs de formation, pour atteindre efficacement l'objectif fixé. L'ingénierie de formation comprend l'analyse de la demande, des besoins de formation, le diagnostic, la conception du projet formatif, la coordination et le contrôle de sa mise en place et l'évaluation des effets de la formation ».

³⁷ . Philippe FABRE, Construire et conduire une formation, in Riondet Odile (dir.), Former les usagers de la bibliothèque, p. 31-63

Ce processus revient à poser, sur tous les aspects, systématiquement, les questions : qui ? quoi ? où ? comment ? Dans l'état actuel du projet, toutes ces questions n'ont pas de réponses. On essayera dans la mesure du possible, lorsqu'il n'y a pas de réponse, de définir quand une réponse pourra être donnée ou quelles sont les conditions à réunir pour qu'une réponse puisse être donnée.

1. La formation des usagers à la BU

1.1. Objectifs pédagogiques

Organiser une politique de formation en niveaux, c'est prendre en compte la notion d'approfondissement progressif des connaissances. Il faut d'abord supposer un « tronc commun », qui s'adresse à chaque usager de la bibliothèque, quelque soit son niveau d'étude ou sa discipline. Ce tronc commun sera orienté sur la bibliothèque comme lieu : organisation des espaces et connaissance des services, utilisation du catalogue et initiation à l'information électronique. Ce sont les activités de contact, qui donnent à l'utilisateur des clés pour profiter pleinement de la BU et de ses ressources.

A partir de cette base commune, il est possible de proposer des formations qui prendront en compte les spécificités des usagers, et leurs besoins particuliers : certaines seront centrées sur des outils particuliers (les cédéroms de l'INIST, les Current Contents), d'autres sur des disciplines (l'Internet juridique...).

Une formation-type à la « recherche documentaire », pourra être organisée en partenariat avec des enseignants. Centrée sur la démarche de recherche d'informations avec les ressources disponibles à Evry, elle sera modulable selon le degré d'approfondissement voulu et selon la discipline.

Enfin, il serait intéressant de mettre en place des « Ateliers documentaires », destiné aux jeunes chercheurs et aux enseignants chercheurs, qui serait des moments de confrontation d'expériences et de découverte partagée de ressources.

L'idée générale est de proposer un parcours, allant de la découverte de la bibliothèque à l'utilisation optimale de ses outils les plus élaborés. Ce parcours, idéalement, devrait correspondre à une « carrière universitaire » typique : découverte de la bibliothèque et initiation aux outils documentaires en premier cycle ; pratique de ses outils et approfondissement en deuxième cycle ; accompagnement à la pratique de la recherche (méthodologies de traitement de l'information et outils correspondants) en 3ème cycle.

1.2. Types de formations proposées.

Activités de contact

Intitulé : *La BU, lieux et ressources.*

Public cible : 1^{er} cycle.

Description

Présentation des niveaux de la bibliothèque : espace de références, OPAC, collections, les magasins, la classification, catalogue des périodiques, informations électroniques, le site web, le réseau de cédéroms.

Modalités d'usage : prêt, services, interdiction

Formulation de l'objectif

Connaître le fonctionnement et les ressources de la BU.

Compétences visées

L'utilisateur doit savoir quels types de documents il peut trouver à la BU.

L'utilisateur doit savoir où aller selon son type de recherche.

L'utilisateur doit utiliser l'OPAC pour ses recherches.

Critères d'évaluation

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Visite guidée laissant une large place aux questions.

Démonstration sur l'OPAC

Visite guidée du site web

Séquencement, durée

30 à 45 mn.

Remarques

Premier contact très important : l'image que se fait l'utilisateur de l'institution conditionne sa pratique future de la BU.

Distribution du guide du lecteur, du plan de la BU.

Intitulé : *Trouver le livre que vous cherchez.*

Public cible : 1^{er} et 2^{ème} cycles.

Description

Les collections de la BU.

Le système de classification.

L'OPAC : critères de recherche.

Décryptage d'une cote.

Libre-accès et magasin.

Formulation de l'objectif

Savoir utiliser l'OPAC.

Compétences visées

L'utilisateur doit connaître les fonctions de l'OPAC.

L'utilisateur doit savoir « lire » une cote et localiser l'ouvrage correspondant.

Critères d'évaluation

Observations / statistiques : utilisation de l'OPAC.

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Démonstrations + Exercices

Séquencement, durée

30 mn.

Remarques

Distribution de dépliants : Savoir utiliser le catalogue de la BU, Plan de classement des collections

Intitulé : *Initiation à l'Internet documentaire.*

Public cible : tous.

Description

Internet : quelques repères.

Le site web de la BU (sélection de sites, documents en ligne).

Les moteurs de recherche.

L'indexation sur Internet.

Bruit et silence.

Evaluer un site.

Formulation de l'objectif

Prise de conscience de la complexité d'Internet et du besoin de méthodes pour réussir une recherche.

Compétences visées

L'utilisateur doit savoir préciser sa recherche, choisir les termes appropriés.

L'utilisateur doit savoir différencier les sites commerciaux des sites de recherche.

Critères d'évaluation

Recours aux tuteurs documentaires.

Affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Présentation du site de la BU + Exercices

Séquencement, durée

45 mn à 1h.

Formations instrumentales

Intitulé : *Les cédéroms de l'INIST : Pascal et Francis.*

Public cible : Maîtrise, 3^{ème} cycle.

Description

Présentation des bases.

Le Mode expert.

Les limites ; les opérateurs documentaires ET / OU / SAUF.

Historiques et sauvegardes de la recherche.

Formulation de l'objectif

Comprendre le fonctionnement de la base et mener une recherche croisée.

Compétences visées

L'utilisateur doit savoir utiliser le thésaurus (fonction Dictionnaire).

L'utilisateur doit pouvoir « naviguer » entre les étapes de sa recherche.

L'utilisateur doit être capable de sélectionner les éléments importants des notices trouvées.

Critères d'évaluation

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Démonstrations + Exercices

Séquencement, durée

30 à 45 mn.

Remarques

Distribution des notices Francis et Pascal.

Intitulé : *Trouver de l'information juridique.*

Public cible : Licence, maîtrise.

Description

Définir sa recherche.

Mener une recherche multisupports : ouvrages, périodiques, base de données, internet.

Les sources en droit.

Formulation de l'objectif

Savoir distinguer les différents niveaux de l'information juridique.

Compétences visées

L'utilisateur doit savoir retrouver un arrêt et un commentaire sur cet arrêt.

L'utilisateur doit pouvoir classer l'information trouvée.

Critères d'évaluation

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Le déroulement d'une recherche ; présentation des sources.

Séquencement, durée

45 mn à 1h.

Intitulé : *Les Currents Contents :*

stratégies de recherche et création de profils

Public cible : 3^{ème} cycle, enseignants-chercheurs.

Description

Présentation de la base.

Le thésaurus et les opérateurs.

Les limites : langue, date.

Charger les nouvelles versions.

Se créer un profil de recherche.

Formulation de l'objectif

Etre capable de récupérer les dernières notices correspondantes à son profil.

Compétences visées

L'utilisateur doit pouvoir créer et retrouver un profil.

L'utilisateur doit pouvoir limiter son corpus à la semaine en cours.

Critères d'évaluation

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Présentation + exercices pratiques.

Séquencement, durée

1h.

Remarques

Formations en nombre réduit : 4 participants maximum.

Distribution de la notice des Current Contents.

Les « séances documentaires »

Intitulé : *Recherche documentaire*

Public cible : Licence, maîtrise.

Description

Formation modulable selon les cursus et les disciplines.

Les étapes d'une recherche documentaire.

Préciser son sujet.

Interroger les sources.

Localiser l'information.

Traiter l'information trouvée.

Formulation de l'objectif

Etre capable de faire une bibliographie pertinente sur un sujet donné.

Compétences visées

L'utilisateur doit savoir utiliser les ouvrages de référence.

L'utilisateur doit pouvoir expliquer sa démarche.

L'utilisateur doit pouvoir questionner et mettre en forme l'information.

Critères d'évaluation

Questionnaire d'évaluation : affirmations à qualifier.

Modalités de travail

Présentation + exercices pratiques.

Séquencement, durée

1 heure théorique + 1h30 de TP.

Intitulé : *Les ateliers documentaires.*

Public cible : 3^{ème} cycle, enseignants-chercheurs.

Description

Présentation par l'animateur d'un outil. Les participants testent leur sujet sur l'outil.

Se servir des travaux en cours des participants pour un échange d'expériences, de méthodes et de sources documentaires.

Formulation de l'objectif

Faire émerger un questionnement collectif à partir d'un outil ou d'une difficulté de recherche d'un des participants.

Compétences visées

Le participant doit pouvoir évoquer son sujet, les problèmes documentaires qu'il rencontre.

Critères d'évaluation

Analyse en fin de séance.

Analyse « à froid » avec les participants réguliers.

Modalités de travail

Présentation outils + discussion encadrée.

Séquencement, durée

1 à 2 h.

Remarques

Nécessité de « fidéliser » les participants.

1.3. Les conditions de mise en place.

- 1.3.1. Prévoir l'évaluation et le suivi des actions de formation.

Instrument de suivi statistique.

Le nombre de formés, le nombre de stagiaires par rapport au nombre prévu, leur répartition par cycle et discipline, le nombre d'heures consacrées à la formation : toutes ces informations pourront être récoltées à partir des plannings d'inscription et des comptes-rendus des formateurs.

Evaluer la qualité des formations dispensées.

Un questionnaire pourra éventuellement nous renseigner sur le degré de satisfaction des formés (en pourcentage ; une formation réussie du point de vue du formés obtenant généralement 80%).

On peut proposer des cadres vides dans lesquels les formés expliquent ce qui leur a plu et déplu : mais il est à craindre que ce type de questions ne soient pas ou mal renseignées, surtout dans le cadre des activités de contact (quand elle sont courtes, comme les visites de la bibliothèque). Le dispositif pourrait sembler disproportionné par rapport à l'acte de formation délivré.

Il est plus intéressant de demander directement aux formés ce qu'ils ont pensé de la formation, sous forme de « tour de table » (pour que cette formule marche et ne recueille pas qu'un silence, il est préférable d'avoir entamé le dialogue avec le

groupe auparavant, en demandant par exemple en début de séance quelles sont leur attentes concernant la formation qu'ils s'apprêtent à suivre).

Le « tour de table » à l'avantage d'être rapide et direct et à donner des informations qualitatives, qui complètent utilement un document écrit. Des réunions fréquentes de l'équipe de formation devraient être des occasions de capitaliser toutes les remarques.

Une indication intéressante pour évaluer la qualité d'une formation est le nombre d'incidents réseau ou de défaillance d'une machine durant les formations.

Comment évaluer l'impact des formations ?

C'est l'aspect le plus délicat en matière de formation des usagers en bibliothèque. Il est improbable de mesurer un changement de comportement individuel relativement infimes (l'attitude face à l'information) à travers les seuls indicateurs statistiques que nous possédons.

L'impact des formations sur les usagers ne pourrait être évalué de manière correcte qu'à travers une somme d'entretiens individuels, non directifs, réalisé par des spécialistes du genre. Il serait ainsi bon de questionner les enseignants de sociologie sur les travaux qu'il proposent à leurs étudiants et si une enquête sur les pratiques des étudiants à la BU ne pourrait être réalisée.

Il est possible, également, par voie de questionnaire de solliciter une autoévaluation, en demandant aux formés de qualifier certaines affirmations, qui correspondent aux objectifs de la formation :

« *Je connais les fonctions de l'OPAC* » : tout à fait – un peu – avec de l'aide – pas du tout

« *Je sais réaliser une recherche sujet dans l'OPAC* » : tout à fait – un peu – avec de l'aide – pas du tout

Les réponses ainsi recueillies permettent d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs. Qui peut être comparé selon les formations, les disciplines, les années. On peut ainsi ajuster les objectifs, ou les moyens de les atteindre³⁸.

Un exemple de fiche d'évaluation efficace (annexe)

La bibliothèque universitaire de Paris 8 utilise des fiches d'évaluation par modules. La seule question d'identité porte sur le cycle et la filière. Les autres questions portent sur la satisfaction (médiocre – insuffisant – correcte – parfait) des formés concernant la durée, l'équipement de la salle, les supports et le degré d'atteinte des objectifs. Une dernière question porte sur les formations souhaitées à la bibliothèque.

1.3.2. Développer l'information

Homogénéiser la signalétique, spécifier les lieux.

L'homogénéisation de la signalétique fait partie de ces pré requis qui fluidifient le fonctionnement général de la BU, et favorisent la perception par l'utilisateur des lieux et des ressources.

Une signalétique claire et efficace, renforcée par les formations « Lieux et ressources de la BU », devrait permettre une meilleure circulation des flux, un repérage plus sûr des collections, et finalement une appropriation plus grande de l'institution par l'utilisateur.

Les guides, notices, dépliants devraient respecter la charte graphique utilisée pour la signalétique, ou au moins reprendre certains de ses éléments (logo, couleurs).

Faire connaître les formations.

³⁸ « Evaluer, c'est donc se donner les moyens de recueillir ces informations, les analyser, les interpréter, dans le but de prendre une décision et éventuellement d'agir sur la réalité observée » Philippe FABRE, op. cit.

Il ne faut négliger aucun moyen pour faire connaître les formations, dans la BU comme à l'extérieur.

La palette de moyens à notre disposition doit être réactivée :

- marque-page signalant la date de retour des ouvrages : l'espace restant peut servir à informer le public.
- informations données de vive voix aux bureaux d'accueil lorsque les conditions s'y prêtent.
- affiches dans la BU et dans les lieux de vie des étudiants (associations, cafétéria...)
- encarts dans le journal de l'université (« EVE »).

Sur le site web, en plus du programme des formations, on pourra trouver des accroches qui insistent sur les besoins de formation (souvent non-conscient) des étudiants. (*Trouvez un article, est-ce si facile ? On trouve de tout sur Internet, mais comment trouver ce qu'on cherche ?...*).

La prise de conscience de son besoin en formation par l'utilisateur est le meilleur moyen pour éveiller son intérêt et rendre la formation profitable. Toute la communication doit aller dans le sens de la sensibilisation : il s'agit de faire émerger chez l'étudiant un problème qu'il ne s'est peut être jamais posé.

A chaque formation devra correspondre un dépliant qui présente les enjeux et le contenu de la formation (en annexe, un exemple de dépliant produit par la bibliothèque de Paris 8).

Favoriser les pratiques d'autoformation.

Comme le rappelle Claire Panijel, « *l'autoformation est un moment dans un processus de formation*³⁹ » ; il n'est pas question de faire de l'enseignement un face-à-face muet entre un étudiant et une machine.

³⁹ . Entretien, septembre 2000.

Les réflexions sur l'enseignement à distance donnent déjà lieu à des projets au niveau du Ministère (circulaire n°2000-114 du 31 juillet 2000) : des aides sont données pour soutenir des créations de ressources pédagogiques multimédias et audiovisuelles. Pour l'enseignement supérieur, les priorités sont « la formation tutorée et l'autoformation », « l'enseignement à distance », les « produits de simulation et les banques de données ».

Le site web de la BU est un outil de première importance pour proposer un appui méthodologique général ou un suivi des formations dispensées. Il permet aussi de faciliter pour les étudiants l'auto-apprentissage des outils de communication et de recherche d'information sur Internet.

Plusieurs catégories de documents peuvent être proposées sur le site :

- des liens vers des sites d'autoformation (par exemple, les parcours du GIRI sur la recherche d'informations sur Internet)
- des documents concernant les règles du travail universitaire : l'exemple type est le descriptif des normes bibliographiques utiles pour un étudiant devant rédiger un mémoire ou un rapport. Mais il est possible de proposer d'autres documents de ce type.
- les supports des formations dispensées à Evry.

Mettre en place des actions d'animation

Par exemple, dans le cadre des formations et de l'ouverture de la NBU, il serait assez facile de mettre en place une action du type : « La nouvelle bibliothèque vous offre un roman ! ».

L'usage de la messagerie étant interdit à la BU, comment initier les étudiants n'ayant jamais envoyé d'e-mail à cette compétence ?

La mise en place d'un roman interactif répond à ce besoin, de façon ludique, en respectant l'interdiction de se servir de la messagerie depuis la BU. Techniquement, l'étudiant utiliserait une boîte de messagerie bloquée (idem à celle des suggestions d'achat).

Le principe du roman est le suivant : un premier chapitre est proposé sur le site de la BU, chacun peut envoyer par e-mail le deuxième, puis le troisième chapitre, etc...jusqu'au mot « Fin ». Les chapitres doivent être courts (ils doivent pouvoir être écrit en 1 heure, durée de la plage de réservation des postes Internet à la BU). L'ensemble du « roman » doit pouvoir se lire en 1 heure. Un comité de rédaction, qui comprendrait des

*étudiants, écrirait le premier chapitre et sélectionnerait les chapitres vainqueurs.
Selon la qualité du résultat, le « roman de la bibliothèque » pourrait rester sur le site web de la BU.*

1.3.3. Créer une équipe de formation

La réussite de la mise en place d'une politique de formation dépend en partie de l'homogénéité et de la motivation de l'équipe qui assure ce service de la BU.

Voici les missions et les tâches principales que devra prendre en charge cette équipe de formation.

- pilotage et régulation.

C'est la principale mission de cette équipe. Elle doit s'assurer que toutes les conditions seront réunies au bon moment pour que le programme de formation se déroule normalement.

La nécessité de réguler l'action implique une capacité de réactivité assez grande, pour pouvoir décider, par exemple, de remplacer une formation par une autre, de modifier le contenu ou la durée de telle autre – sans attendre l'année universitaire suivante.

L'équipe de formation doit donc se doter d'instruments d'évaluation et doit pouvoir créer les conditions d'un travail de groupe efficace. Il est important d'impliquer assez tôt l'ensemble des membres de l'équipe, afin que tous participent aux différentes phases d'ingénierie : préparation des supports, liens avec les autres services de la BU, identification de ses propres besoins en formation, conception des outils d'évaluation...

Durant la phase préparatoire (voir planning), en situation de répartition sur différents sites, des réunions devraient avoir lieu assez fréquemment. Il faut être certain de proposer un service cohérent lors de l'ouverture de la NBU. Deux types de réunions devraient être mises en place :

- des réunions de réflexions, d'orientation, de mise au point : il faudrait en prévoir 4 ou 5 au cours de l'année.
- un rendez-vous hebdomadaire, d'une durée maximum d'une heure, pour régler les questions opérationnelles.

- organisation matérielle des formations.

L'équipe doit d'abord organiser et s'approprier les lieux de formation.

Puis, dans l'organisationnel, elle doit programmer les actions de formation aux moments les plus propices en prenant en compte deux séries de contraintes :

- l'occupation des lieux / le travail courant des membres de l'équipe de formation.
- les disponibilités des usagers / les moments les plus pertinents afin que les formations soient profitables.

Les supports de formation, le contenu des « enseignements » doivent être réalisés, ou au moins validés, collectivement, afin de conserver une cohérence globale et pour que chaque membre de l'équipe puisse s'approprier facilement leurs contenus.

- intervenants potentiels / incidence sur le service normal

Il est important que les ressources en personnel disponibles pour les actions de formation soient évaluées au mieux, en prenant en compte les activités routinières de chacun, l'investissement minimal et maximal que chacun peut envisager dans un tel programme. Dans tous les cas, il est important de rappeler les enjeux et les objectifs de ces formations pour la BU, d'insister sur le gain en terme de compétences qu'entraîne le fait de donner des formations.

On peut s'appuyer sur quelques indications :

- quelles sont les marges de manœuvre en temps lorsque les activités quotidiennes de service public sont effectuées ?

- quelles sont les personnes *a priori* plus intéressées pour participer à l'équipe de formation ?

Il faut en tous cas trouver un fonctionnement qui sache prendre en compte les activités de formation et celles du service public, en supposant un développement commun de la qualité de ces deux services⁴⁰.

Mieux utiliser l'apport des tuteurs documentaires.

Le contingent de 10 tuteurs, s'il est reconduit l'année prochaine, nous donne déjà une base horaire intéressante pour mettre en place les activités de contact : visites de la bibliothèque, utilisation de l'OPAC et initiation à l'Internet documentaire.

Il faudra sûrement renforcer la formation des tuteurs (l'évaluation, ces trois dernières années, montre qu'ils sont satisfaits de ce qu'on leur a appris et qu'ils sont demandeurs de formations), mais il faudra surtout renforcer leur rôle. Les tuteurs qui ont travaillé à la bibliothèque ont exprimé l'ambiguïté de leur place au bureau d'information. A certains moments de l'année, leurs seules et rares interventions se limitaient à une légère maintenance des PC, et il étaient aussi désemparés que le reste de l'équipe sur une certaine indifférence des étudiants. Il est donc possible d'employer ces jeunes chercheurs à des activités de formations, plus actives.

Le problème principal reste celui du recrutement et « d'une crise de la demande ». L'information dans les laboratoires semble être plus efficace que les affiches en BU, mais il faudrait démarrer la campagne de recrutement plus tôt dans l'année universitaire.

Les compétences à mettre en œuvre.

Deux aspects complémentaires sont à prendre en compte :

- les compétences documentaires

Ce sont les moins problématiques. Les besoins sont facilement identifiables, et les organismes prestataires de formations sont connus.

⁴⁰ . Faut-il « détacher » quelques magasiniers pour les visites de la BU en début d'année, ou répartir cette tâche sur l'ensemble de l'équipe effectuant du service public ?

Une des premières tâches de l'équipe de formation devrait être de lister les compétences internes, les savoirs-faire de chacun, afin de mutualiser l'ensemble pour le bénéfice du service rendu. Ainsi, une personne ne pouvant consacrer d'heures à la formation des usagers sur la durée, pourra-t-elle peut-être transmettre ses connaissances sur telles bases de données, ou telles ressources distantes.

L'établissement d'une sorte de *référentiel des compétences* permettrait d'unifier la qualité des formations, quelque soit le formateur, et de proposer le cas échéant une personne ressource par outil ou par discipline.

- les compétences pédagogiques.

Personne n'est réellement préparé, dans le corps des bibliothèques, à mener des actions de formations. L'expérience acquise sert de seul bagage théorique, alors qu'il est important d'augmenter ses connaissances sur les manières de faire savoir (techniques de transmission de contenu, motivation de groupe, mode d'évaluation...)

Une première étape serait d'identifier les ressources en sciences de l'éducation possédées par la BU, de faire l'acquisition des ouvrages méthodologiques indispensables et de diffuser les documents les plus utiles.

Une seconde étape doit être la participation à *des formations de formateurs*⁴¹, pour de pouvoir ensuite démultiplier l'offre de manière efficace en interne (auprès des membres de l'équipe de formation, tuteurs compris, et auprès des enseignants). L'Urfist, ainsi que l'enssib et Médiadix, organise des stages de formations de formateurs. La participation de certains membres de l'équipe de formation à ces stages s'avèrerait très utiles.

Les ressources de FORMIST, serveur francophone pour la formation à l'usage de l'information, peuvent être tout à fait utiles : on y trouve notamment des outils de formations de formateurs, avec des supports de cours clé en mains.

⁴¹ . Link-Pezet JO, Lacombe-Carraud Elisabeth, Former des formateurs : l'expérience de l'URFIST de Toulouse *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°1.

1.3.4. Planning

Le déménagement de 2001 : une occasion à saisir.

En septembre 2001, la bibliothèque universitaire commencera son activité dans le nouveau bâtiment. L'attrait de la nouveauté, rehaussée par une communication appropriée et des actions spécifiques (inauguration, animations), devrait attirer l'attention sur la BU et attirer de nombreux usagers. Il est impératif que le programme de formation puisse être annoncé lors de l'ouverture et opérationnel pour la rentrée du mois d'octobre.

Cette date peut donc être fixée comme limite pour la préparation des formations. Le mois de septembre sera consacré aux finalisations et à l'appropriation de la salle de formation.

L'année universitaire en cours : préparation et tests.

L'année universitaire en cours devra être consacrée à la constitution et à l'animation de l'équipe de formation, qui devra s'atteler à traiter l'ensemble des tâches préparatoires. On mettra particulièrement l'accent sur, d'un côté, les questions de mise à niveau des compétences et, de l'autre, sur les tests en matière d'évaluation et de communication.

Le déménagement, à partir de l'automne 2001, va absorber les énergies et le temps de toute l'équipe. On veillera donc à avancer le plus largement possible durant l'hiver.

1.3.5. Budget

Il est difficile d'évaluer un budget pour ce type d'action. Les postes sont le recrutement des tuteurs, et des travaux de reprographie. L'équipement de la salle de formation est budgétisé par ailleurs.

A titre indicatif, voici le budget prévisionnel de la BU de Paris 8 pour la période 2001-2004 (contrat quadriennal).

Recrutement de tuteurs de bibliothèque (975 h par an)	390 000
Soutien aux activités de formation	60 000
Total :	450 000

Il en résulte un budget prévisionnel d'un peu plus de 100 000 F par an.

1.4. L'intégration aux cursus de la formation documentaire

1.4.1. Objectifs généraux

La réforme des DEUG de 1997 offre un cadre légal pour introduire un enseignement de méthodologie du travail universitaire (MTU) pour les étudiants de 1^{er} cycle.

La BU peut intervenir de différentes manières dans la mise en place et dans le déroulement de la MTU :

- participation à la mise en place de cet enseignement transversal,
- lieu de ressources pédagogiques et de formation de formateurs,
- interventions dans le cadre des aspects documentaires de la MTU.

A Paris 3, l'introduction d'une telle UE pour les premiers cycles a pu avoir lieu grâce à une collaboration active entre les enseignants et les professionnels de la documentation. Une coordination, composée d'un enseignant et d'un conservateur du SCD, assure la mise en place, l'organisationnel, et l'évaluation.

Sans un appui des différentes instances de l'université (conseils d'UFR, CEVU, vote au CA), préalablement convaincues de la nécessité et de l'importance de cet enseignement, la MTU n'a que peu de chance de voir le jour.

1.4.2. Création d'un groupe projet

La BU peut-être force de propositions et d'impulsion dans ce processus. Un groupe projet, initié par la bibliothèque et ouvert aux bonnes volontés, peut représenter la structuration minimum où s'élabore des solutions de mise en œuvre.

Groupe projet « MTU »

Missions

Favoriser la prise de conscience de l'intérêt de l'enseignement de la MTU.

Inventorier les ressources disponibles et les moyens nécessaires.

Tâches

Le groupe projet devra d'abord mener une réflexion interne, sur le positionnement possible de la BU dans cette optique.

Des démarches doivent ensuite être entreprises auprès de chaque UFR, afin de constituer des groupes de travail intégrant bibliothécaires et enseignants. On pourra utiliser un argumentaire pour servir de base de discussion (un exemple est donné en annexe).

Composition

Direction de la BU.

Représentants de l'équipe de formation de la BU.

Membre du CEVU.

Enseignants.

Au terme de sa réflexion, le groupe projet devrait déboucher sur la constitution d'une coordination, pour garantir l'homogénéité de l'offre, faciliter la conception de documents pédagogiques et de programmes et évaluer globalement les résultats. En ayant un coordinateur de la BU et un interlocuteur unique du côté enseignant, l'efficacité du projet s'en trouvera renforcée.

Bibliographie thématique

Etudes et commentaires sur la formation des usagers

→ GÉNÉRALITÉS

BARROCHE M.-C., LAMARCHE S., PEREZ D., Former des usagers de SCD, *Arabesque*, janv. fév. mars 1999, n°13, p.16-17.

BRETELLE-DESMAZIÈRES D., COULON A., POITEVIN C., Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et grandes écoles françaises, Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, Université de Paris 8, 1999, 116 p.

COLAS A., La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, vol.44, n°4, p.24-29.

Conseil supérieur des bibliothèques.- Rapport pour les années 1996-1997.- Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1998, 80 p.

KUHLTHAU C., Teaching the library research process, Metuchen (NJ) : The Scarecrow Press, 1994.

RIONDET Odile (dir.), Former les utilisateurs de la bibliothèque, Villeurbanne : enssib, 2000, 239 p.

→ CONSTAT

BRETELLE-DESMAZIÈRES Danièle, Aperçu des caractéristiques des formations à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français, *Education et société*, 1998, vol.26, n°1. [En ligne] URL : <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/11-bretelle.html>

CHARTRON G., Formations à l'IST : quels changements ?, *Arabesque*, n°12, 1998.

IMBERT A., « La place de l'information dans la formation des étudiants : 10 ans après le rapport Miquel : la politique documentaire des universités françaises », *Bulletin d'information de l'ABF*, 1999, n°182, p.51-54.

NOEL E., Les formations à l'information en bibliothèque universitaire : enquête nationale 1997-1998, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, vol.44, n°4, p.30-34.

→ ENJEUX DE LA FORMATION

BRUNEL-BACOT S. (Coord.), Un passeport documentaire de l'école à l'Université : de la BCD au CDI et à la BU, Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon, 1997 (Collection Accompagner).

CAVALIER François, Définir des moyens, mais pour quelle stratégie ? La réflexion à la BMIU Sciences de Clermont-Ferrand, in : Riondet Odile (dir.), Former les utilisateurs de la bibliothèque, Villeurbanne : ensib, 2000, p.185-194

COULON A., Penser, classer et catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de méthodologie documentaire à l'université, *Espace universitaire*, oct. 1996, n° 15.

COULON Alain, Un instrument d'affiliation intellectuelle. La méthodologie documentaire en 1^{er} cycle, Paris 8, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, vol.44, n°4

FEO A., L'enseignement de méthodologie documentaire à l'Université Paris 8 : un accompagnement bien tempéré, *Documentaliste – Sciences de l'information*, 1998, vol. 35, n° 3, p. 147-155.

POCHET B., THIRION P., Formation documentaire et projets pédagogiques, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°1, p.16-22.

→ FORMATION ET HABILETES INTELLECTUELLES

ALAVA S., Apprendre : un éphémère équilibre ; des apprentissages documentaires médiatisés, *Argos*, 1997, p. 99-103.

BONNET B., Le tutorat documentaire, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t.42, n°4, p.49-52.

DINHUT M. (ed.) (Page consultée le 20 juillet 2000), Organiser le tutorat des étudiants en bibliothèque universitaire, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.ccr.jussieu.FR/urfist/tutorat.htm>.

HECQUART F., Formation de formateurs : une nécessité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p.30-36.

TREZZA A. F. (ed.), Lifelong learning : an imperative in today's society : a conference, New York : G.K. Hall, 1993.

→ Programmes de formation

BARRON G., BONNEL S., CHARREAUX S., ROLLET N., Conception d'un plan de formation des étudiants de premier cycle de la section sciences du SCD de l'Université Claude Bernard-Lyon 1. Projet de recherche. [DCB7], Lyon : ensib, 1998.

BARTELS C., KANZLER J., (Page consultée le 20 juillet 2000). Innovative ways to teach library instruction in two different academic environments. [en ligne] Adresse URL : <http://www.bsu.edu/library/internal/ala/poster.htm>

CAILLET C., Conception d'un plan de formation des étudiants de 1^{er} cycle de la section Sciences du SCD Paris Sud à la méthodologie documentaire [PPP]. Villeurbanne : IFB, 1998, 39 p.

CARON Gilles, La formation à l'information à la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Évolution historique, genèse et perspectives d'avenir. Août 1995 [en ligne] URL : http://www.uqac.quebec.ca/biblio/G_Caron/caron95c.htm

Former les étudiants à la maîtrise de l'information : repères pour l'élaboration d'un programme, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Sous-Direction des bibliothèques, 1999. Disponible sur le site de Formist (page consultée le 20 juillet 2000) [en ligne]. Adresse URL : <http://formist.enssib.fr/reperes/>

MOELLON K., Conception d'un plan de formation à la recherche documentaire pour les 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Service commun de la documentation de Paris 8 [PPP], Villeurbanne : enssib, 1999.

SCD Université Paul Sabatier de Toulouse (page consultée le 20 juillet 2000) Programme de formation. [en ligne]. Adresse URL : <http://www-sv.cict.FR/urfist/ProgUPS.html>

Résultats des AFFD (Ateliers Francophones sur la formation documentaire), (Page consultée le 20 juillet 2000). Adresse URL : <http://recoda.fsagx.ac.be/gfu/AFFD.htm>

THIRION D., L'élaboration d'un plan de formation, in : La bibliothèque au cœur du projet pédagogique : compte-rendu du colloque organisé par le groupe « formation des utilisateurs » de l'ABD et RéCoDA, Bruxelles : ABD, RéCoDA, 1996, p. 25-31.

THOMES K., CORNELL E., GOTTFRIED B., (page consultée le 20 juillet 2000). Teaching the freshman to write technical reports and to navigate the library : a win-win situation. In 1997 ASEE/IEEE frontiers in education conference. [en ligne]. Adresse URL : <http://www.elm.chalmers.se/fie97/papers/1204.pdf>

WEBER R., Concevoir un programme de formation documentaire à destination des étudiants au SCD de la Réunion [PPP], Villeurbanne : IFB, 1998.

→ Comptes-rendus d'expériences

DINHUT Martine, Initiation à la recherche documentaire, Bibliothèque universitaire de La Rochelle, année 97-98 [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

FAYET Sylvie, Méthodologie documentaire : formation des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles à Paris IV, [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

HASSOUN Zohra, SCD Lille 3 "Formation des étudiants aux pratiques documentaires", SCD de l'Université de Lille 3, 1997/1998 [en ligne] URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi5.htm>

HOUVET D., KERIGUY J., MARIE C., La formation des utilisateurs : bibliothèque de l'université de Toulon et du Var, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°4, p.44-49.

PANIJEL Claire, L'enseignement des méthodologies documentaires à l'Université de Paris 8 : une formation au travail intellectuel, Texte pour une journée d'étude de l'INFB, Institut national de Formation des Bibliothécaire, juin 1996.

PROULX M., Journal de bord d'une formation documentaire en 1998-1999, *Documentaliste et bibliothèque*, juillet septembre 1999, vol.45, n°3, p.109-115.

➔ Les publics : usages et besoins

COULON A., Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire, Paris : PUF, 1997.

COULON A., Un instrument d'affiliation intellectuel : l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, n°1, p.36-42.

COUZINET V., BOUZON A., NORMAND R., Les doctorants livrés à la recherche documentaire : la pratique de la revue scientifique, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°6, p.54-59.

MAHÉ Annaïg, Chartron Ghislaine, Enquête sur les pratiques informationnelles des moniteurs-étudiants du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) de Jussieu, avril 1997 [en ligne] URL : www.urfist.jussieu.fr/urfist/cies97/cies97te.htm

PEDLER E., ZERBIB O., Les nouvelles technologies et leurs utilisateurs. Enquête sur les usages des bibliothèques françaises, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 5, p. 24-29.

RAY K., DAY J., (page consultée le 20 juillet 2000), Student attitudes towards electronic information resources, *Information Research*, 1998, vol. 4, n° 2[en ligne]. URL <http://www.shef.ac.uk/~is/publications/infres/paper54>.

➔ Collaboration enseignants – bibliothécaires

GAVIN C., Guiding the students along the information highway : librarians collaborating with composition instructors, *Journal of teaching writing*, 1995, n°13 (1-2), p. 225-235.

KUHLTHAU C., Implementing a process approach to information skills : a study identifying indicator of success in library media programs, *School library medias quarterly*, 1993, vol.22, n°2, p. 11-18.

Traduction en français par Paulette Bernhard disponible en ligne (page consultée le 20 juillet 2000). Adresse URL : http://tornade.ere.umontreal.ca/~bernh/secondai/collabo/kuh_coll.htm

MINQUILAN D., NACHER C., Enseignants et bibliothécaires : quelle forme de partenariat ? L'expérience de Méthodologie du travail universitaire à Paris 3 ; compte-rendu de la conférence donnée à l'enssib, mai 2000.

VAN DOOREN B., Partenariats documentaires, rapport au premier ministre. Juin 1999, <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/partenar.htm>

➔ Evaluation

BRETELLE-DESMAZIERES D., COULON A., POITEVIN C., Apprendre à s'informer : une nécessité. Evaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et les grandes écoles françaises, Saint Denis : Université de Paris 8, Laboratoire de recherches ethnométhodologiques, 1999.

COULON A. (dir.), L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII, Paris : Laboratoire de recherche Ethnométhodologique, 1993.

DE PERRETTI A., BONNIFACE J., LEGRAND J.-A., Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation, Paris : ESF éditeurs, 1998.

FABRE Philippe, Construire et conduire une formation, in Riondet Odile (dir.), Former les usager de la bibliothèque, p. 31-63

YOUNG P.-R., Measurement of electronic services in libraries, *IFLA Journal*, 1998, vol. 24, n°3.

Annexes

- Plan de la salle de formation (NBU)**
- Dépliant de présentation d'une formation – Bibliothèque universitaire de Paris 8**
- Fiche d'évaluation d'une formation - Bibliothèque universitaire de Paris 8**

Exemple d'affiche en direction des chercheurs : « Les ateliers documentaires ».

- Argumentaire : « la formation documentaire...quelques repères »**

8.10

8.10

4.15

AND

TRAITEMENT DES OUVRAGES

S 304

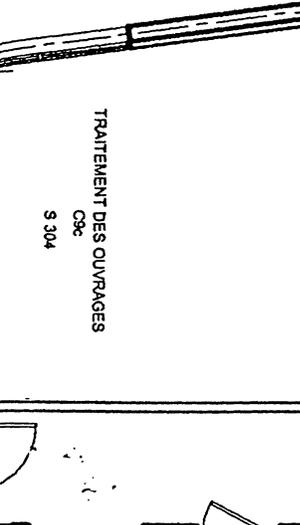
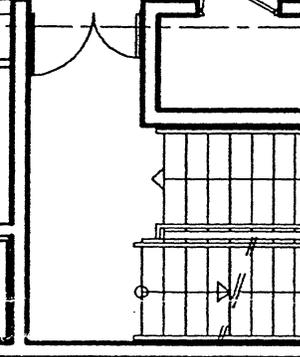
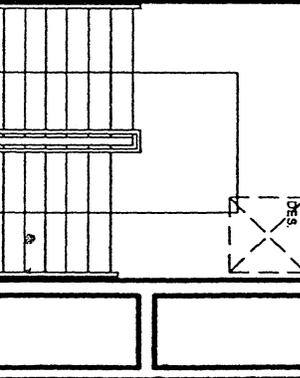
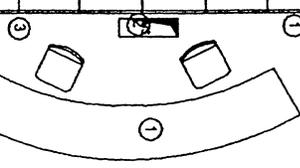
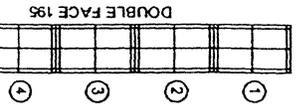
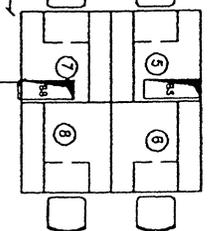
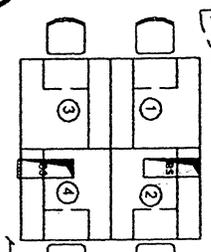
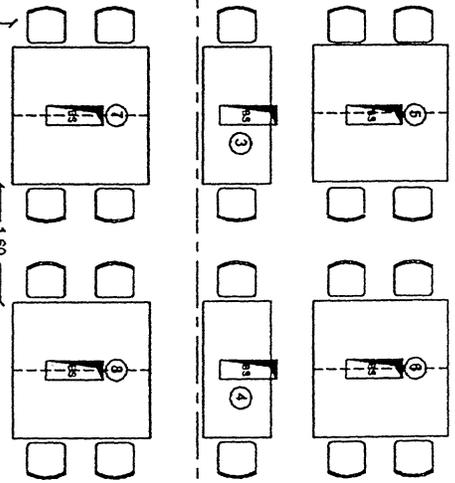
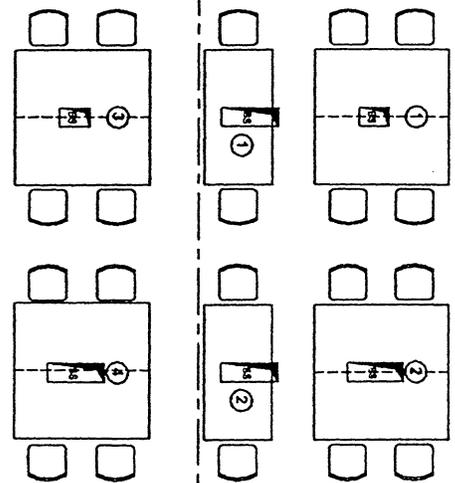
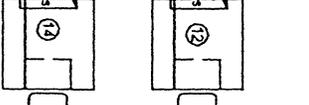
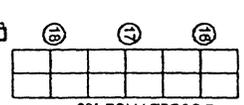
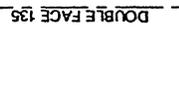
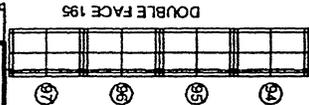
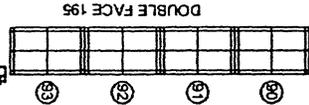
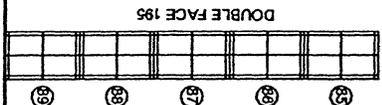
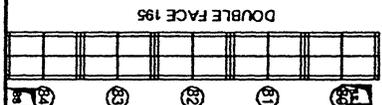
S 310
Déseuilage

LOCAL
BRASSAGE
LT 4d
S 309

ASC.

Trappe
d'accès
mécanique

Accès pompiers



1.30

1.40

1.50

2.70

2.90

1.80

1.40

1.00

…🔗 Ressources
électroniques

Les modules de formation

…🔗 horaires :

Les horaires pouvant être sujet à modifications. Nous vous conseillons de consulter le tableau d'affichage «formations» situé dans le hall central de la bibliothèque.

…🔗 Module 1 : Comment trouver un livre à la bibliothèque?

…🔗 Module 2 : Comment utiliser les encyclopédies et les dictionnaires?

…🔗 Module 3 : Internet niveau 1

…🔗 Module 4 : Internet niveau 2

…🔗 Module 5 : Ressources électroniques

Nous vous proposerons d'autres modules de formation en cours d'année.

…🔗 inscriptions :

Pas d'inscriptions préalables pour ce module. Merci de vouloir vous présenter cinq minutes avant le début de la séance devant la salle de formation.
La formation sera assurée pour un minimum de six participants et pour un maximum de douze.

…🔗 contacts :

kmoeillon@univ-paris8.fr

…🔗 web :

vous pouvez retrouver les supports
des différentes formations sur

www-bu.univ-paris8.fr

BIbliothèque

Université Paris 8

Vincennes -…🔗 Saint Denis

…🔗 Module 5 :
Ressources
électroniques

Module 5 : Ressources électroniques : cours

Afin d'améliorer la qualité de nos formations, nous vous serions reconnaissants de compléter ce questionnaire :

Etes-vous en ?

premier cycle

deuxième cycle

troisième cycle

dans quelle filière :

Avez-vous eu connaissance de l'existence de ces formations par ?

annonce micro

affiche

plaquette

bouche à oreille

enseignant

autres :

1 : médiocre 2 : insuffisant 3 : correct 4 : parfait

L'équipement de la salle de formation vous convient-il ? 1 2 3 4

La durée de cette formation vous convient-elle ? 1 2 3 4

Les objectifs proposés ont-ils été atteints?

bien différencier les trois types de systèmes informatiques disponibles
à la bibliothèque 1 2 3 4

savoir élaborer une stratégie de recherche
par articulation de ces trois systèmes 1 2 3 4

*Le support de cours distribué durant cette formation vous
convient-il ?* 1 2 3 4

Quelle autre formation souhaiteriez-vous trouver à la bibliothèque ?

Merci de votre collaboration.

...⌘ Objectifs :

bien différencier les trois types de systèmes informatiques disponibles à la bibliothèque

savoir élaborer une stratégie de recherche par articulation de ces trois systèmes

...⌘ Glossaire :

Ressources électroniques: banques de données documentaires Interrogables selon trois systèmes informatiques: catalogue local, réseau de cédérom, Internet

Internet : gigantesque encyclopédie d'accès immédiat et hypertextuel

l'opac ou catalogue local : On line Public Access Catalog. C'est le catalogue informatisé de la bibliothèque signalant et localisant précisément livres, périodiques, thèses maîtrises, documents audiovisuels

cédérom: Compact Disk Read Only Memory

cédérom documentaire : banque de données utilisant le support informatique et permettant de retrouver ou du texte intégral ou des références d'articles de périodiques

lien hypertextuel : possibilité offerte de rebondir d'une page à l'autre, d'un site à un autre

...⌘ Ce qu'il faut savoir en vous inscrivant à ce module :

le catalogue de la bibliothèque n'est simple qu'en apparence

une initiation aux langages documentaires des banques de données est indispensable

**ANNEXE Affiche (format A5) en direction des
enseignants: « Les ateliers documentaires »**

*Les A*teliers *documentaires.*

Chaque mois, la Bibliothèque universitaire vous propose des ateliers documentaires pour perfectionner votre maîtrise de l'information. Pensez à vos sujets...

Scéance 1 : Les cédéroms de l'INIST : PASCAL, FRANCIS

L'Institut National pour l'Information Scientifique et Technique (INIST), centre de documentation du CNRS, édite deux bases de données bibliographiques, pluridisciplinaires et multilingues. PASCAL en sciences exactes et sciences de l'information, FRANCIS pour les sciences humaines.

Venez découvrir le Mode Expert, l'utilisation du thésaurus, les possibilités d'exportation de votre recherche...

Le ... décembre 2000

Public : 3^{ème} cycle, doctorants, enseignants-chercheurs

Lieu : Section science, site Ile de France.

Informations et inscriptions : Olivier Morvan, bureau 2, bât. Ile de France - 01 69 47 71 92

La formation documentaire...

...quelques repères.

Les enjeux de la formation documentaire.

- l'acquisition de l'autonomie dans l'accès à l'information
- une meilleure intégration dans l'environnement de travail universitaire
- un instrument de lutte contre l'échec en 1ers cycles
- une meilleure préparation à la vie professionnelle

La formation documentaire à l'université se décline sous plusieurs aspects :

La formation des usagers à la bibliothèque universitaire.

La BU d'Evry propose plusieurs modules de formation courts :

- trouver
- les cédéroms de la BU : présentation et pratique
- initiation à Internet
- l'Internet documentaire : ressources (chimie, juridique...)

Le site Internet de la BU contient une rubrique

L'UE « Méthodologie du Travail Universitaire »

La réforme des DEUG de 1997 prévoit pour les premiers cycles une unité d'enseignement intitulée Méthodologie du Travail Universitaire (MTU).

L'enjeu de cet enseignement transversal est de faire acquérir à l'étudiant de DEUG des méthodes de travail et d'étude pour accéder à une autonomie nécessaire dans un nouveau contexte qui est celui de l'université.

Les principaux thèmes concernés par cet enseignement sont les suivants :

- ➔ la méthodologie documentaire
- ➔ le traitement de l'information
- ➔ la synthèse et la diffusion de l'information
- ➔ la connaissance des langages documentaires
- ➔ l'usage des technologies de l'information et de la communication
- ➔ l'information et l'entreprise (innovation, transfert et technologie, veille)
- ➔ la gestion de projet, les systèmes d'information.

Si la Méthodologie du travail universitaire est un enseignement transversal, il ne peut être déconnecté des disciplines étudiées sans perdre en efficacité.

L'intéressement des étudiants ne peut passer que par des modalités de validation de cet enseignement, en le rendant obligatoire et donnant lieu des travaux sanctionnés par une note. La réalisation d'un travail personnel permettant une approche complète de la démarche et des sources documentaires (réalisation d'un dossier thématique, d'une bibliographie commentée) semble être la solution la plus appropriée pour évaluer cet enseignement.

La Bibliothèque universitaire peut-être centre de ressources pédagogiques sur les thèmes abordés en MTU, et lieu pour les travaux pratiques nécessitant l'utilisation de ressources électroniques (cédéroms, Internet).